M. Kenny Ronald PIERRE

Nise : Vivre mieux ses rêves et ses visions, Bible en main

(tome 5, version sans images)

L'art et la manière d'utiliser l'épée de la prophétie en cette génération



ÉDITIONS GALAAD

ÉDITIONS GALAAD

Extrait du livre :

Nise : Vivre mieux ses rêves et ses visions, Bible en main

(tome 5, version sans images)

L'art et la manière d'utiliser l'épée de la prophétie en cette génération

1ère édition collector : l'Amour des Cieux pour le salut du peuple chrétien

Kenny Ronald PIERRE

Table des matières

° 2 – Décryptage du rêve : ‘‘Le Seigneur me prévient afin de me sauver d’un puissant tsunami’’.....3
° 3 – Décryptage du rêve : ‘‘les œuvres du Léopard majestueux et le sabre à la lame rouillée’’.....8
° 1 – Double Visage d'un symbole prophétique.....14
° 2 – De souffrance et d'encre.....39

2 Décryptage du rêve : "Le Seigneur me prévient afin de me sauver d'un puissant tsunami"

Pour commencer ce chapitre, je vous dirais que je crois pouvoir avancer, en toute humilité, que ce que nous avons déjà étudié et qui avait trait à la mer était des plus passionnants.

> *En tout cas, de mon côté, dix-huit ans après avoir reçu de l'Esprit de Dieu cette base de connaissances permettant de chercher dans les textes prophétiques les symboles permettant de décrypter les rêves et les visions, quand je dois faire ce type de recherche, je suis toujours émoustillé.*

Ainsi, nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin, car nous allons faire une nouvelle analyse de ce symbole de la mer qui m'est un peu plus personnel, car il s'agit d'un rêve impressionnant que j'ai eu.

Avant tout, posons le cadre de ce rêve. Voici ce que ce que mon rêve m'annonçait :

> *Je me voyais dans ce rêve partir de la Guadeloupe afin de me rendre en Martinique et pour ce faire, j'empruntais à pied un littoral ensoleillé. La mer était resplendissante sur ma gauche, sur ma droite se trouvait une haute montagne délimitée par une falaise, très abrupte.*
>
> *Le versant de cette falaise était quasi droit. Dans un premier temps, je n'ai vu aucune végétation sur cette falaise, puis arrivé à mon chemin, j'ai vu un petit arbre malingre, qui semblait avoir déjà un certain âge, mais était resté chétif, à cause du fait que le sol où il se trouvait était rocailleux.*
>
> *En le voyant, je fus admiratif. Ce qui m'avait interpellé était que cet arbre puisse pousser sur cette falaise abrupte et à une telle hauteur.*

Je me mis à lui parler et lui ai dit :

> **« Petit arbre, je suis admiratif de ta ténacité, néanmoins, tu as mal choisi l'endroit pour croître ».**

Une fois que j'ai fini de parler, je l'ai vu tomber. Laissant par-là même cette falaise sans aucune végétation. Cela m'a étonné, car je connais bien la topographie de ce type de montagne antillaise, qui est généralement couverte de végétation.

Ici, je voyais le sommet de la montagne avec de la verdure, mais sa partie qui fait face à la mer avec une falaise abrupte était constituée de matière pierreuse, nue, sans qu'aucune végétation n'ait pu y pousser hormis cet arbre résilient, qui finit par lâcher. En face de moi, je voyais la Martinique.

Il est à noter que dans la réalité, ces deux départements ne sont pas reliés par la route, car la mer les sépare, mais là, ce n'était pas le cas. Quand je suis arrivé sur la côte de la Martinique, la côte n'était plus et je voyais de la verdure et des habitations. C'est alors que je me suis dit dans le rêve, en fin de compte, je vais récupérer ma voiture en Guadeloupe, puis je reviendrai.

Avant que je puisse mettre les pieds sur la route qui était goudronnée pour reprendre en sens inverse mon itinéraire d'arrivée, du ciel j'ai entendu l'Esprit de Dieu me dire :

> **« Kenny, si tu retournes en Guadeloupe, tu mourras, reste où tu es. »**

Interpellé et étant en mode de survie, j'ai vite fait demi-tour, et me suis empressé d'aller le plus loin possible de la côte.

C'est là que j'ai vu se lever un tsunami, d'une taille colossale.

J'ai été étonné, vu que le tsunami n'était pas habituel, car quand je l'ai vu, les colonnes d'eau se tenaient dans un premier temps en étant dressées sans pour autant qu'elles ne s'abattent.

Mon sentiment a été que c'est ainsi que devaient être les eaux de la mer Rouge, quand Moïse les dressa.

Puis, ce mur d'eau colossal s'est abattu sur le chemin de la côte et sur la montagne, à tel point que l'on ne voyait plus son sommet.

Le grondement des eaux puissantes résonnait comme le bruit du tonnerre. Les vagues déchaînées de la mer étaient vivantes et coordonnées, car vu leur puissance, elles auraient pu tout aussi bien frapper là où j'étais, mais leurs attaques étaient ciblées, le chemin de la côte et la montagne.

J'avais le sentiment que le tsunami n'avait pas juste frappé durant quelques minutes, mais comme s'il s'agissait d'un combat entre deux boxeurs poids lourds, qui dura longtemps.

Ainsi, si j'avais fait ne serait-ce qu'une dizaine de pas, vers la côte, j'aurais été emporté comme un fétu de paille, et la résultante aurait été ma fin. Quand j'ai vu cela, je n'ai eu de cesse de m'éloigner le plus possible de ce lieu.

Puis, étant à bonne distance et me sentant en sécurité, je me suis arrêté afin de voir comment les choses se finiraient ; néanmoins, de peur que l'eau puisse m'atteindre, je suis alors sorti sur le chemin goudronné.

Dès lors, je me suis mis sur le côté sur l'herbe, qui était bien taillée et bien verte. Et quand tout fut fini, la grande montagne n'avait plus cette falaise abrupte et était devenue une colline.

Je fus étonné, car alors qu'avant il n'y avait pas de végétation sur la face de la falaise, cette dernière avait disparu et la colline, elle, elle était verdoyante.

En outre, j'ai vu que tout le goudron de la route avait été enlevé méthodiquement par le tsunami, comme le ferait un tracteur lors d'un terrassement ; à la place, il y avait un nouveau petit chemin tracé dans la terre.

Il restait sur le côté de la côte qui donnait sur la mer, çà et là, les vestiges des débris de goudron. Je compris ainsi que ce que j'avais vu avait duré un certain temps, pouvant être plusieurs mois. Je me sentais reconnaissant d'avoir été averti par le Seigneur. J'ai alors repris ma route afin d'entrer chez moi !

Je vous dirais que ce rêve a été l'un des plus marquants que j'ai eu.

Afin d'être au clair avec ce que présente vraiment ce rêve, nous allons décrypter, comme des grands, à la loupe, les symboles qui le peuplent, et certainement vous serez, pour finir, comme moi étonné.

Pour ce faire, nous allons maintenant mettre en application tout ce que nous avons déjà appris dans ce livre ainsi que dans les tomes précédents, en décryptant ce que j'ai vu. Pour commencer, je vous dirais que pour moi, ce rêve est formé de sept symboles dominants :

- *la grande montagne,*
- *l'arbre sur la crête de la montagne est enraciné dans de la roche,*
- *les chemins goudronnés et de terre,*
- *le fait que le Seigneur me demande de ne pas retourner de là où je venais d'arriver,*
- *l'herbe sur laquelle je me retrouve debout,*
- *les tsunamis,*
- *la montagne qui se transforme en colline.*

Nous allons étudier ces sept symboles et, au fil des études, vous verrez comment un rêve qui semble de prime abord simple de compréhension, une fois décrypté avec minutie, nous dévoile un panorama prophétique des plus extraordinaires.

Je vous dirais que quand on entame ce type d'étude, qu'il est important de comprendre que le Seigneur est un Dieu d'ordre *[1 Corinthiens 14 verset 33] ;* ce faisant, quand il donne des directives dans un rêve ou dans une vision, il faut garder les symboles reçus dans l'ordre que nous les avons vus, sinon nous risquons d'errer.

Voici un exemple concret :

> *Dans le rêve que l'Esprit de Dieu donna au pharaon [Genèse 41 versets 17-21, 25-32], la progression des vaches était vitale, et pour la compréhension de l'énigme prophétique et pour la survie de l'Égypte et de Joseph et de sa famille.*
>
> *Dans son rêve, ce monarque voyait d'abord les sept vaches grasses sortir du fleuve, donc du Nil, puis elles étaient suivies des sept vaches cadavériques qui ont mangé celles qui étaient bien en chair, tout en restant toujours maigres.*

Le fait que les vaches maigres ont suivi les grasses indiquait que les sept années qui suivraient ce rêve seraient des années d'abondance, qui verraient à leur issue sept dures années de famine survenir sur l'Égypte et les alentours.

Comprenez bien ce que je dis : je ne suis pas en train de vous imposer de décrypter les symboles dans l'ordre dans lequel vous les avez reçus, mais c'est au moment de les réunir qu'il faut les remettre dans l'ordre reçu, dans le rêve ou dans la vision.

Exemple : pour interpréter le rêve de pharaon, vous pouvez d'abord commencer par décrypter le symbole des vaches maigres, puis celui du Nil et après celui des vaches grasses, etc. Cela ne pose aucun problème, puisque ce travail est individuel.

En revanche, une fois ces éléments décryptés, il faut les replacer dans le puzzle prophétique, dans le sens où vous les avez vus dans votre rêve. Voir le tome III de ce livre, au chapitre intitulé « Les rêves et les visions formés de symboles hors-norme ».

Ainsi, quand nous interprétons un rêve ou une vision, une fois les symboles réunis, nous devons les replacer dans le bon ordre afin de comprendre ce qui se passe. Vous comprendrez mieux ce que je viens de présenter quand vous arriverez à l'étude du dernier symbole de mon rêve, car vous aurez dès lors déjà bien cheminé avant son étude.

De mon côté, je vous dirais que tant que je n'avais pas étudié tous les symboles de mon rêve, je n'avais aucune visibilité pour réellement comprendre ce que pouvait vraiment signifier le fait que le Seigneur m'ait lui-même interpellé de ne pas retourner en Guadeloupe, par le chemin goudronné de la côte d'où je venais d'arriver.

Pour poursuivre, je vous présenterai à la fin de chaque étude, des éléments de mon vécu, qui vous permettront de réunir de façon littérale les pièces du puzzle de ce rêve que j'ai eu.

Pour finir, pour en revenir à mon rêve, je vous dirais que moi-même qui suis déjà aguerri dans l'art d'interpréter les rêves et les visions, avec plus de dix-huit années d'expérience, soutenue par le Saint-Esprit, quand j'ai fini de décrypter ce rêve, j'ai été abasourdi !

Je fus grandement étonné de la richesse en symboles prophétiques qui forme ce rêve, ainsi que sa portée littérale.

3 Décryptage du rêve : “les œuvres du Léopard majestueux et le sabre à la lame rouillée”

Pour commencer ce chapitre, je vous dirais que quand je regarde en arrière et que je considère les thématiques que l'Esprit de Dieu m'a données de vous apporter dans ces pages, qui sont en grande partie, selon moi, des enseignements inédits, mon sentiment est que nous avons été comme dans une formation de GI.

Ce faisant, je tiens avant tout à féliciter tous ceux qui ont lu ce livre jusqu'ici !

Pour poursuivre, je vous dirais que jusque-là, nos études mises en place avaient l'odeur du vieux parchemin, car leurs bases étaient tirées des rêves et visions des temps bibliques. Ce chapitre a, selon moi, une odeur de lavande, de fraîcheur et de renouveau, car nous traiterons d’un autre rêve que j'ai eu. Vous le verrez, vous serez comme au cinéma.

Néanmoins, oubliez le pop-corn et autres petites douceurs, car les images que nous allons considérer ne sont pas du type des films romantiques ou à l'eau de rose, mais plutôt du genre film d'horreur ou plus précisément du type des cauchemars.

Quand on se réveille de ce type de rêves, pendant des jours, des mois, des années, on est marqué. Regardez ce qui arriva à Daniel !

Pour le découvrir, il faudra avant tout prendre en compte ce texte qui présente sa capacité à comprendre les rêves et visions :

« En effet, on a trouvé chez lui, chez Daniel appelé Beltshatsar par le roi, un esprit supérieur, de la connaissance et de l'intelligence, la faculté d'interpréter les rêves, d'expliquer les énigmes et de résoudre les questions difficiles.

Que Daniel soit donc convoqué et il révélera l'explication. » [Daniel 5 verset 12, Bible Segond 21].

Daniel avait reçu du Seigneur plusieurs dons, dont faisait partie celui d’interpréter les rêves et les visions.

Pourtant, voici ce qu'il nous laisse comme témoignage : *« Ce que tu as vu à propos des soirs et des matins et qui t'a été dit est vrai. Quant à toi, tiens cette vision cachée, car elle concerne une époque éloignée. »*

Moi, Daniel, je suis resté affaibli et malade durant plusieurs jours. Puis je me suis levé pour m'occuper des affaires du roi, mais j'étais effaré à cause de la vision et je ne la comprenais pas. » *[Daniel 8 versets 26-27, Bible Segond 21].*

En considérant l'impact de cette prophétie sur Daniel, nous pouvons conclure que les rêves et les visions traumatisants ne sont pas que l'apanage de ceux vivant sans le Seigneur, comme ce fut le cas du roi de Babylone *[Daniel 4]*, car nul n'est à l'abri, pas même les hommes de Dieu les plus consacrés.

Malgré sa grande maîtrise du monde des rêves, nous découvrons ici un Daniel affaibli, malade et effaré à cause d'une vision des plus déroutantes qu'il a eue.

Comme nous pouvons le constater, la peur que peut inspirer un rêve ou une vision cauchemardesque que l'on a eu n'a pas de limite.

> *Le cas de Daniel est un cas d'école ! Ce qui pour moi en ressort est que ce qui épouvanta Daniel n'est pas tant les symboles vus, car il en avait déjà vu de plus terribles – nous le constatons dans [Daniel 7] –, mais ce qui le terrassa, ce sont ceux qu'il avait vus et qu'il ne comprenait pas. Ce faisant, ce qui fait peur dans un cauchemar ou une vision du même type n'est pas tant ce qui est vu, mais leur bonne compréhension.*

Vous voilà prévenus ! Donc, attachez vos ceintures, car en lisant le script de ce rêve qui suit, apprêtez-vous à avoir les fesses serrées et la boule au ventre. Plus sérieusement.

Maintenant que cet entracte a permis à votre adrénaline de redescendre, faisons-le remonter, car voici ce que j'ai vu.

Avant tout, je vous dirais que ce rêve n'est pas très jeune, car je l'ai reçu entre les années **1997 et 1998.** À cette époque, j'étais encore novice et je n'écrivais pas les dates exactes où je recevais ce type de révélation.

Ce rêve, je l'ai eu après mes premiers sept jours de jeûne que j'ai menés avec un frère en Christ, Armand, qui m'apprenait les ficelles de cet art. Voici le contenu de mon rêve :

Je me voyais dans la maison de mes parents où j'ai été élevé et je me trouvais avec une femme qui, bien que je ne voyais pas son visage, dans le rêve, semblait être ma compagne (épouse). Nous étions dans la pièce principale de la maison, la plus grande.

La maison se situe dans une cuvette au pied d'un morne, au pied duquel coule un petit cours d'eau qui n'a d'eau qu'en période de grande pluie, et la route principale passe devant la maison et se termine sur le morne qui nous relie à la vie civilisée ou citadine. C'est un bout de campagne, non loin de la vie trépidante de la zone industrielle.

En regardant vers le haut par une fenêtre, tout à coup nous voyons, venant du sommet du morne, un léopard majestueux et puissant. Il descendait fièrement comme celui qui parade, sachant qu'il n'a aucun adversaire pouvant le terrasser.

Il était à l'image du fauve qui vient en vue de se repaître de l'agneau sans défense. Je fus très étonné car je voyais son pelage moucheté de larges taches violettes fluorescentes.

Il était imposant et aussi magnifique que puissant ; et il le savait, car tout dans sa démarche le laissait paraître. Il inspirait crainte et respect à première vue et son aspect était tel le léopard de l'Apocalypse : il avait ce mélange subtil d'animal très puissant comme cette bête dans [Apocalypse 13 verset 2].

Quand nous vîmes venir à pas feutrés, cet animal extraordinaire, ma compagne et moi furent dans l'effroi le plus indescriptible et nous commençâmes à tout fermer.

Elle est entrée dans la cuisine où elle fermait toutes les fenêtres, mais je n'ai pas eu le temps de commencer à l'aider car une pensée terrible venait de me paralyser : les chiens !

Nous avions deux petits chiens, une chienne et son petit, qui se trouvaient sous une véranda couverte mais sans être entourés d'un balcon et étant attachés à l'extérieur, sans défense, j'ai vu l'horreur du carnage qui se dessinait à l'horizon. Je dis donc à ma compagne : **"Les chiens sont à l'extérieur !"**

Et elle n'hésita pas une seconde à me répondre :

"Laisse tomber les chiens car si tu sors, la bête te déchirera !"

À ce moment, je regardais par la porte et je voyais que le léopard était au tiers du chemin descendant, toujours à une vitesse de croisière, vers la maison. Là, ma compagne entra dans la cuisine et je ne l'ai plus revue dans le rêve. C'est alors que je suis allé dans une pièce à ma droite, qui était le prolongement de celle qui était principale de la maison.

Mon objectif en y entrant était de trouver une arme afin de sortir sauver mes chiens ; car j'étais désormais convaincu que je ne sauverais pas ma vie, néanmoins, il était hors de question que mes chiens puissent périr.

Quand je suis arrivé dans cette pièce, j'ai vu qu'il n'y avait qu'un réfrigérateur et à côté de lui, j'ai vu un sabre (épée) qui avait la lame rouillée – la rouille était épaisse, ressemblait à une épaisse couche de chocolat boursoufflé – de la manche à la pointe.

Je le pris puis je sortis par une petite pièce qui servait de hall d'entrée pour la porte de côté (petite véranda) ou salle d'attente et je me vis tremblant comme une feuille mais tenant fermement le sabre rouillé. Dès lors, j'ai regardé par la porte qui menait à l'extérieur, si je voyais déjà la bête à l'orée de la maison du voisin d'avant, mais je ne vis rien.

Je pris courage et sortis dans le sentier qui longeait la maison et qui menait vers la rue principale (d'où venait la bête). J'étais alors presque arrivé sous la véranda, derrière la maison où étaient les chiens, et là je me suis senti rassuré.

Dès lors, je me mis à penser que je pouvais aller et revenir avant que la bête n'arrive sur moi, vu l'allure qui était la sienne jusque-là ; mais le temps de faire sept pas, j'ai senti à ma gauche que j'étais observé et quand je me suis retourné, je me suis retrouvé nez à nez avec la bête.

Elle était debout sur un mur qui longeait le sentier, en face de la maison, d'un bout à l'autre.

De par sa position, elle me dominait de près d'un mètre et, mû par la force du désespoir et l'amour pour mes petits chiens, j'ai fermé les yeux et, ayant le sabre (épée) rouillé à la main droite, j'ai porté un grand coup devant moi au niveau où j'avais vu la tête de la bête.

Pendant que je faisais le geste, j'ai dit :

"Non, tu ne mangeras pas les petits chiens !"

Dans le rêve, à ce moment, je n'avais plus peur, je ne pensais plus à sauver ma vie. J'ai porté le coup avec toute la force de mon désespoir, sans penser que cela aurait pu ne serait-ce qu'égratigner la bête. Tout ce que je savais, c'est qu'il ne les aurait pas (les petits chiens), moi vivant, sans que je ne combatte jusqu'à mon dernier souffle.

C'est là que j'ai senti le sabre (épée) passer dans quelque chose tel un couteau chaud passant dans une motte de beurre et j'entendis une chose tomber lourdement – jusque-là mes yeux étaient toujours fermés –.

En les ouvrant, je fus dans un grand étonnement, car j'ai vu la bête debout, elle était étêtée, sa tête gisait sur le mur coupé. J'ai vu qu'elle avait une coupure nette et cautérisée, comme une plaie brûlée par un sabre laser.

Là, ébahi, je vis que je tenais un sabre (épée) neuf presque flamboyant, toute trace de rouille avait disparu.

Le temps de reprendre mes esprits, je reportais le regard sur la dépouille du léopard, néanmoins, elle n'était plus la gisante devant moi étêtée, mais elle avait une nouvelle tête et je la voyais fuyant tel un chien errant à qui l'on aurait donné un coup de pied.

Ses taches n'étaient plus aussi rayonnantes, mais c'étaient juste celles d'un quelconque léopard parmi tant d'autres.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il ne faut pas perdre de vue que les rêves et les visions que nous avons sont telles des images que l'on voit dans des **films du type 3D,** ce faisant, nous les vivons en direct.

Ainsi, j'ai ressenti, à chaque étape de ce rêve, l'effroi, l'abandon, la détermination malgré la peur, le courage et l'abnégation, puis la grande joie de la victoire et l'étonnement de voir cette bête terrassée.

Dans les parties qui suivent, nous allons décrypter les symboles dominants de ce rêve, qui nous permettront de comprendre de quoi il en retourne, et certainement vous serez étonné de les découvrir.

Les symboles que nous décrypterons sont, entre autres :

- *le symbole de la maison familiale,*
- *le symbole de l'épouse,*
- *le symbole des petits chiens,*
- *le symbole du léopard majestueux,*
- *le symbole du mur,*
- *le symbole du frigo et des lieux où règne le froid et la glace,*
- *le symbole de l'épée rouillée.*

Nous allons décrypter ces symboles un à un. Hormis cela, à la fin de chacune de ces études, je vous présenterai mon ressenti en ce qui concerne ce que j'ai vu.

Hormis tout cela, je tiens à préciser que vu le nombre d'années où j'ai reçu ce rêve, **entre 28 et 29 ans**, des événements qu'il présente, je les ai déjà vécus, néanmoins, beaucoup d'autres sont encore à venir.

Ce rêve ainsi que tous mes autres rêves, tout particulièrement celui que je vous ai décrypté au chapitre précédent, présentent des événements géopolitiques majeurs qui sont destinés à secouer les nations et le peuple de Dieu.

Ici, nous avons une pièce de mon puzzle prophétique. Vous aussi certainement, vous avez un puzzle prophétique formé de vos rêves et de vos visions. Puisse donc ce chapitre et le précédent vous aider à comprendre ce type de révélation que vous recevez.

Pour finir, il est important que vous puissiez comprendre que nos rêves et nos visions font partie des plus puissantes armes que l'Esprit de Dieu nous donne, il nous faut donc savoir les maîtriser !

1 Double Visage d'un symbole prophétique

Dans cette partie, je vous transporte dans un monde de jumeaux, qui sont unis plus étroitement que des siamois, *que dis-je… c'est un monde de clones parfaits… Non… Sorry,* nous allons entrer dans le multivers, où vivent des répliques parfaites.

Oui c'est cela ! Je vous amène dans un lieu où deux univers identiques s'enchevêtrent, et où les mêmes réalités sont vécues de part et d'autre par des entités différentes, mais qui néanmoins sont identiques, physiquement, psychiquement et dans leurs valeurs et traits de caractère. Vous devez vous dire que Kenny a fini par perdre la boule, et il est devenu un nerd car il vous parle de science-fiction.

Je tiens à vous rassurer, que ce n'est pas le cas, mais je souhaitais faire une entrée remarquée, pour vous parler d'une réalité prophétique importante : *il s'agit du double visage de certains symboles prophétiques, ou de la double application, qu'ils peuvent avoir.*

Afin de ne pas vous laisser *dans les étoiles… hum… dans le multivers, revenons sur Terre,* et prenons le temps de lire ce qui suit :

« Comme quelques-uns parlaient **des belles pierres et des offrandes qui faisaient l'ornement du temple,** *Jésus dit :*

Les jours viendront où, de ce que vous voyez, il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit renversée. Ils lui demandèrent :

Maître, quand donc cela arrivera-t-il, et à quel signe connaîtra-t-on que ces choses vont arriver ? *Jésus répondit : prenez garde que vous ne soyez séduits. Car plusieurs viendront en mon nom, disant :*

C'est moi, et le temps approche. Ne les suivez pas. Quand vous entendrez parler de guerres et de soulèvements, ne soyez pas effrayés, car il faut que ces choses arrivent premièrement. Mais ce ne sera pas encore la fin. Alors il leur dit : une nation s'élèvera contre une nation, et un royaume contre un royaume ;

il y aura de grands tremblements de terre, et, en divers lieux, des pestes et des famines ; il y aura des phénomènes terribles, et de grands signes dans le ciel. Mais, avant tout cela, on mettra la main sur vous, et l'on vous persécutera ;

On vous livrera aux synagogues, on vous jettera en prison, on vous mènera devant des rois et devant des gouverneurs, à cause de mon nom. Cela vous arrivera pour que vous serviez de témoignage.

[…] Lorsque vous verrez Jérusalem investie par des armées, sachez alors que sa désolation est proche. Alors, que ceux qui seront en Judée fuient dans les montagnes, que ceux qui seront au milieu de Jérusalem en sortent, et que ceux qui seront dans les champs n'entrent pas dans la ville. Car ce seront des jours de vengeance, pour l'accomplissement de tout ce qui est écrit.

Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là ! Car il y aura une grande détresse dans le pays, et de la colère contre ce peuple. Ils tomberont sous le tranchant de l'épée, ils seront emmenés captifs parmi toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations, jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis.

Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles.

Et sur la terre, il y aura de l'angoisse chez les nations qui ne sauront que faire, au bruit de la mer et des flots, les hommes rendant l'âme de terreur dans l'attente de ce qui surviendra pour la terre ;

Car les puissances des cieux seront ébranlées. **Alors on verra le Fils de l'homme venant sur une nuée avec puissance et une grande gloire. Quand ces choses commenceront à arriver, redressez-vous et levez vos têtes, parce que votre délivrance approche. »** *[Luc 21 versets 5-13, 20-28, Bible Louis Segond].*

Je vous dirais que ce que ce texte présente est des plus intéressants, car ici est prophétisée une suite d'événements devant commencer du temps de Jésus et qui finiront à son retour.

Si vous ne connaissiez pas ce texte, c'est soit que vous êtes au lait spirituel, ou en retard, et dans ces deux cas, je vous invite à relire toutes les parties de ce chapitre qui présentent ces évènements.

Cela en vaut le coup et le détour. Revenons à notre texte.

Ici, ce qui nous intéresse tout particulièrement est la destruction du temple de Jérusalem. Reprenons la question des disciples, par suite du fait que Jésus leur dit que du temple il ne restera pas pierre qui demeurera, sur une autre : **« Maître, quand donc cela arrivera-t-il, et à quel signe connaîtra-t-on que ces choses vont arriver ? »**

La demande des disciples était double : *ils voulaient connaître, quand le temple de Jérusalem serait détruit et quels seront les signes annonciateurs de cette catastrophe.*

Je vous dirais que la réponse que Jésus leur a faite a certainement dû être interprétée par les disciples comme étant que la destruction du temple de Jérusalem coïncidera avec le début de la fin du monde et avec le second retour de Christ. Et je vous poursuivrais, comment ne pas comprendre ainsi ce qu'il dit :

> *Jésus va mettre en garde ses disciples sur le fait que des imposteurs viendront afin de tenter de les séduire, en se faisant passer pour lui, et leur demanderont de les suivre, mais qu'il faudra ne pas le faire. Puis, ils leur donnent les signes qui seront ceux des derniers temps.*
>
> *Il leur dit qu'il y aura en divers lieux : des guerres, des soulèvements, des grands tremblements de terre, des pestes, des famines, de grands signes dans le ciel.*
>
> *Il leur dit aussi qu'ils seront persécutés par les juifs dans les synagogues, mais aussi des rois et des gouverneurs, ils seront jetés en prison, et que tout cela leur arrivera afin qu'ils servent de témoignage. Puis Jésus embraye sur Jérusalem qui sera investie par des armées.*
>
> *Il leur dit que quand vous verrez cela, qu'ils sachent que sa désolation – celle de Jérusalem – est proche, car des jours de grandes ténèbres et de grandes souffrances seront à venir.*
>
> *Il poursuit en prophétisant que les habitants de Jérusalem tomberont sous le tranchant des épées des nations, et seront emmenés captifs. Jérusalem devra, dit-il, être foulée au pied par les nations, et ce jusqu'à ce que leurs temps soient accomplis.*

> *Puis Jésus révèle qu'il y aura des signes dans les astres et de l'angoisse dans les nations, et c'est là que l'humanité le verra revenir sur une nuée du ciel avec puissance et une grande gloire.*
>
> *À partir de là, nous, les membres du peuple de Dieu, devrons nous redresser et lever nos têtes, car notre sauveur sera alors de retour. Amen, amen et amen !*

Wouar, wouar et wouar, j'ai l'impression d'avoir fait un marathon spirituel. Nous avons ici une description nette des évènements des derniers jours.Néanmoins, néanmoins, néanmoins, en ces jours, nous avons un recul que les disciples de Jésus n'avaient pas :

> *Oui, car nous savons que ces événements présentés ici ne se réaliseront pas d'un coup.*

Pour le comprendre, il nous faut avant tout savoir que la destruction du temple de Jérusalem n'annonçait pas la venue imminente de Christ, car elle fut détruite en l'**an 70 de notre ère.**

Le texte *[Extrait du livre « La Guerre des Juifs (Livre VI) » de Flavius Josèphe, publié dans le cadre de l'ensemble de l'ouvrage entre 75 et 79 apr. J.-C., traduit en français par René Harmand, et publié sous la direction de Théodore Reinach en 1932]* nous présente cette réalité et certains faits qui se sont produits à cette époque :

« Pendant que le Temple brûlait, le pillage eut lieu et tout l'argent qu'on y trouva fut amassé par les soldats, qui massacrèrent un nombre infini de ceux qu'on y avait pris.

Il n'y eut nulle pitié pour l'âge, nulle considération pour la dignité ; les vieillards, les enfants, les prêtres et les gens du commun furent également égorgés [...].

Le feu consumait le Temple avec tant de violence qu'il paraissait embrasé depuis les fondements jusqu'au faîte.

Le bruit qu'il faisait en tombant était si grand qu'on ne pouvait s'imaginer rien de plus terrible ni de plus funeste. Les cris de la multitude assiégée se mêlaient à ce bruit effroyable.

La montagne du Temple, bouillonnante de sang, fumait de toutes parts et paraissait plus embrasée qu'un four ardent. »

Je vous dirais qu'en lisant ce texte, ce qui me vient à l'idée tout de suite est cette phrase que Jésus avait prophétisée en ce qui concerne le temple de Jérusalem et que nous avons vue plus avant : **« il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit renversée ».**

Notre sauveur ne ment jamais, le temple qui semblait indestructible a été détruit de ses fondements jusqu'à son faîte, il ne resta pas une pierre qui tenait sur une autre. Hormis cela, ma seconde pensée va vers ce qui se passe ici et ce qui a été dit :

« Pilate leur dit : que ferai-je donc de Jésus, qu'on appelle Christ ? Tous répondirent : qu'il soit crucifié ! Le gouverneur dit : mais quel mal a-t-il fait ? Et ils crièrent encore plus fort :

Qu'il soit crucifié ! *Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte augmentait, prit de l'eau, se lava les mains en présence de la foule, et dit : je suis innocent du sang de ce juste. Cela vous regarde.*

Et tout le peuple répondit : que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! *Alors Pilate leur relâcha Barabbas ; et, après avoir fait battre de verges Jésus, il le livra pour être crucifié. » [Matthieu 27 versets 22-26, Bible Louis Segond].*

Cette scène m'émeut toujours, car nous y voyons l'un des dirigeants de l'une des plus sanguinaires des nations tenter de sauver Jésus, pendant que les juifs, qui l'attendaient comme leur sauveur, sont tels des loups assoiffés de son sang, et sont sourds à tout appel à la grâce.

Ainsi, le texte historique vu plus avant nous présente le prix que les juifs de la génération qui ont tué Jésus ont dû payer pour l'abomination qui fut actée ce jour-là quand ils ont demandé que la responsabilité du sang de Christ puisse retomber sur eux et sur leurs enfants.

Pour poursuivre, je vous dirais que je présente que certains doivent s'interroger sur le bien-fondé de ce que nous venons de voir avec la thématique que montrent le titre et l'introduction de ce chapitre.

Je ne vais donc pas vous laisser plus longtemps, en allant, et vous invite à lire ceci : *« Les Juifs, prenant la parole, lui dirent : quel miracle nous montres-tu, pour agir de la sorte ?*

Jésus leur répondit : détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai. *Les Juifs dirent : il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce temple, et toi, en trois jours tu le relèveras !*

Mais il parlait du temple de son corps. C'est pourquoi, lorsqu'il fut ressuscité des morts, ses disciples se souvinrent qu'il avait dit cela, et ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite. » *[Jean 2 versets 18-22, Bible Louis Segond].*

Ceci nous renseigne aussi : *« Car, de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson,* **de même le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. »** *[Matthieu 12 verset 40, Bible Louis Segond].*

Nous avons ici l'autre portée prophétique de la destruction du temple de Jérusalem que Jésus avait prophétisée :

> *Il s'agissait d'une prophétie qui présentait les trois jours et trois nuits durant lesquelles, Christ resterait dans la mort.*
>
> *Limage qu'il donne de cette durée est celle où le prophète Jonas est demeuré dans le ventre du gros poisson.*

Nous comprenons que cette prophétie s'est réalisée **environ 37 ans après la crucifixion de Jésus.** Elle était donc un évènement devant survenir assez vite, alors que le reste des signes prophétiques continue de se réaliser des siècles plus tard.

Ce qui est important de relever dans ce que nous venons de voir, est qu'une prophétie peut comporter deux périodes ou deux événements totalement différents. Dans ce cadre, nous trouvons le type, donc la prophétie centrale et son anti-type, la prophétie secondaire qui présente cette même réalité. Plus simplement :

> *Nous avons ce qui doit se passer de façon littérale, ici la destruction du temple de Jérusalem en l'an 70 de notre ère, et sa portée prophétique et énigmatique, la mort de Jésus sur la croix.*

Ces deux réalités ne présentent certainement pas la même chose, car nous avons ici la destruction des murs et des fondations du temple et de l'autre côté la mort de Jésus sur cette infâme croix.

Néanmoins les symboles littéraux et énigmatiques demeurent les mêmes, car le corps de Jésus, au même titre que le nôtre, est un temple *[1 Corinthiens 3 versets 16-17], [1 Corinthiens 6 versets 15-20].*

Pour le comprendre, considérons ceci :

Ce que nous venons de voir est une réalité prophétique. Pour le comprendre, considérons ceci : *« Fils de l'homme,* **prononce une complainte sur le roi de Tyr !** *Tu lui diras : ainsi parle le Seigneur, l'Éternel :* **tu mettais le sceau à la perfection, tu étais plein de sagesse, parfait en beauté.**

Tu étais en Éden, le jardin de Dieu ; *tu étais couvert de toute espèce de pierres précieuses, de sardoine, de topaze, de diamant, de chrysolithe, d'onyx, de jaspe, de saphir, d'escarboucle, d'émeraude, et d'or ;*

Tes tambourins et tes flûtes étaient à ton service, préparés pour le jour où tu fus créé. **Tu étais un chérubin protecteur, aux ailes déployées ; Je t'avais placé et tu étais sur la sainte montagne de Dieu ;**

Tu marchais au milieu des pierres étincelantes. **Tu as été intègre dans tes voies, depuis le jour où tu fus créé Jusqu'à celui où l'iniquité a été trouvée chez toi.**

Par la grandeur de ton commerce tu as été rempli de violence, et tu as péché ; **Je te précipite de la montagne de Dieu, et je te fais disparaître, chérubin protecteur, du milieu des pierres étincelantes.**

Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté, tu as corrompu ta sagesse par ton éclat ; Je te jette par terre, *Je te livre en spectacle aux rois. Par la multitude de tes iniquités, par l'injustice de ton commerce, tu as profané tes sanctuaires ;*

Je fais sortir du milieu de toi un feu qui te dévore, Je te réduis en cendre sur la terre, aux yeux de tous ceux qui te regardent. » [Ézéchiel 28 versets 12-18, Bible Louis Segond].

Ici sont de prime abord, présentes les œuvres iniques et la soif de puissance d'un monarque des temps passés, le roi de Babylone.

Néanmoins, en analysant de plus près les détails de ces textes, nous nous rendons vite compte qu'il s'agit là de l'histoire de l'ange déchu Lucifer qui est devenu Satan et le diable. Pour le comprendre, il faut prendre en compte que celui qui est présenté dans ce texte a vécu dans le jardin d'Éden et qu'il mettait le sceau à la perfection.

À part Adam et Ève qui étaient parfaits (*jusqu'au péché*), nul humain sans péché ne remplit ces critères de beauté parfaits.

En outre, à part eux, nul être humain n'a vécu en Éden, car après le péché originel, ils furent chassés de ce lieu idyllique, et personne n'y est retourné *[Genèse 3 versets 1-24]*.

Il est aussi fait mention que le roi de Tyr a été créé ; or, depuis Ève, nous sommes tous engendrés et non créés. Cette réalité est tellement vraie que Jésus lui-même a été engendré par Marie afin de venir sur Terre, alors qu'il est Dieu *[Matthieu 1 versets 18-25], [Philippiens 2 versets 5-11], [1 Jean 5 verset 20]*.

Ici encore, nous comprenons qu'il ne peut s'agir d'un être humain. Le roi de Tyr est aussi présenté comme étant un chérubin protecteur ayant **« des ailes déployées ».**

Ce qui est dit ici ne peut en aucun cas représenter un être humain, car nous n'avons pas d'ailes. Ce symbole qualifie un ange qui vit avec Dieu, à l'instar de ceux qui gardent l'Éden *[Genèse 3 verset 24]*.

Dans ce texte, les traits de caractère iniques de Lucifer, l'ange déchu devenu Satan, sont prêtés à ce monarque humain.

C'est ce qui est aussi présenté dans *[Ésaïe 14 versets 4, 11-15]* et qui symbolise les traits de caractère du roi de Babylone.

Le fait que Satan soit symbolisé sous les traits de certains monarques ayant vécu sur terre n'est pas anodin, car le reflet qui émane de lui du miroir prophétique correspond à celui d'un monarque et d'un dominateur, car c'est ce qu'il est symboliquement.

Nous allons de ce pas voir différentes facettes que Satan remplit comme monarque :

Roi des nations : il est le dominateur des nations, donc en tant que tel, il est un Roi *[1 Jean 5 verset 19], [Luc 4 versets 5-7]*.

Roi conquérant : Adam, en tant que premier homme à avoir été créé, et qui a de surcroît reçu la domination sur toute la Terre, était spirituellement le Roi de la Terre, tant et si bien qu'à cause de lui, toute la création s'est retrouvée à subir des souffrances comparables à celles de l'enfantement *[Genèse 1 versets 26-31], [Romains 8 versets 17-22]*.

Quand il pécha, il se plaça comme tout pécheur sous la domination du malin, et dès lors, ce dernier le retenant captif, est devenu son dominateur *[1 Jean 5 verset 19], [Hébreux 2 versets 14-15], [Romains 6 versets 16 et 20], [2 Pierre 2 verset 19]*.

Ainsi, Satan, par sa victoire sur Adam, a pris sa place et est devenu le dominateur, donc le Roi du monde.

C'est ce droit qu'il présenta à Jésus-Christ quand il essaya en vain de le tenter, en lui proposant la puissance de dominer tous les Royaumes de la Terre, parce qu'ils lui avaient été donnés *[Luc 4 versets 5-7]*.

Bien que Jésus-Christ ait refusé l'offre de Satan, il n'a pas contesté que ce dernier était le dominateur de tous les Royaumes terrestres.

Ainsi, en tant que dominateur de tous les Royaumes de la Terre, Satan est un monarque et c'est pour cela que c'est sous les traits des rois de Tyr et de Babylone qu'il est présenté dans *[Ézéchiel 28 versets 11-19]* et *[Ésaïe 14 versets 4-15]*.

Cette image de dominateur des nations, que Satan a gagnée en terrassant Adam, il l'a conservée car, malgré le fait qu'il ait été terrassé par Jésus-Christ à la Croix, la Parole de Dieu dit que le monde entier est sous la puissance du malin, qui est le diable *[1 Jean 5 verset 19]*.

Prince du monde spirituel : *[Éphésiens 2 verset 2],* nous présente une entité qui est appelée **"le prince de la puissance de l'air"** qui est un esprit qui œuvre dans les hommes rebelles.

Cette définition sied parfaitement à Satan. Il est présenté comme étant le tentateur et est celui qui pousse les êtres humains à être rebelles au Seigneur et à mal agir. Voir : *[Matthieu 4 versets 1-11], [1 Chronique 21 versets 1, 9-15], [Jean 13 versets 21-32], [2 Corinthiens 11 versets 3, 13-15], [Apocalypse 12 verset 9]*.

Roi de l'inédit : à cause du fait qu'il a péché, d'ange (*porte lumière*) qu'il était, il est devenu le premier d'une nouvelle race, d'une nouvelle espèce jusque-là inconnue, les démons. Il est donc leur roi *[Ézéchiel 28 versets 14-16], [Apocalypse 12 versets 7-12]*.

Roi du mensonge : il est le père du mensonge, il est donc pour cela le Roi du mensonge *[Genèse 3 versets 1-6], [Jean 8 verset 44]*.

Roi du péché : il est le père du péché, car c'est dans son cœur que le péché est né, en sorte qu'il s'avère le premier à avoir péché, il est donc le Roi du péché *[Ézéchiel 28 versets 11-19]*.

Roi de la félonie : en ayant été le premier à lever une armée en vue d'attaquer l'Éternel, il est donc devenu le Roi de la félonie *[Apocalypse 12 versets 7-12]*.

Roi guerrier : ayant des troupes qu'il mène au combat et qui lui sont totalement soumises, il est donc un dominateur et un roi *[Apocalypse 12 versets 7-12]*.

Tout ce que nous venons de voir nous permet de comprendre que Satan est un monarque. Ici, nous avons donc encore un personnage, qui est présenté sous le trait d'autres personnes.

Ce que nous venons de voir nous permet de comprendre que celui que nous voyons en rêve ou en vision peut ne pas être cette personne que nous verrons de façon littérale. Dans le cas de Satan, il est le prince de ce monde et le dominateur des nations *[Luc 4 versets 5-8], [1 Jean 5 verset 19], [Éphésiens 6 verset 12].*

Ce qui fait de lui un dirigeant de nation. Ainsi, pour le présenter, les Saintes Écritures le symbolisent sous les traits de monarque inique.

Ce qui entre ici en ligne de compte est le poste d'autorité qui est occupé. Ainsi, Satan étant un monarque, c'est donc sous les traits de ses homologues que l'on le présente.

Il en est de même dans nos rêves et dans nos visions :

> **Exemple :** *si dans un rêve ou une vision, vous vous voyez en compagnie d'un président qui peut être celui de la République, ou d'une association, ou d'une fédération, etc., c'est le symbole qui vous prévient que vous serez en contact avec un président.*
>
> *Celui que vous verrez dans la réalité ne sera peut-être pas obligatoirement un président ayant les mêmes fonctions que celui que vous avez vu, néanmoins vous serez en contact avec un président !*

Nous venons de voir la première partie qui vous permet de décrypter ce que vous avez vu. La seconde partie consistera à déterminer quels sont les traits de caractère ou le type d'action qu'elle pratique dans ce rêve que vous avez eu. Ce que vous verrez préfigurera le type de personne qui viendra vers vous, car il aura le même trait de caractère ou pratiquera les mêmes œuvres que ce que vous avez vu.

> **Exemple :** *si le président que vous voyez dans votre rêve c'est M. Nelson Mandela.*
>
> *Vous saurez d'office qu'il s'est, dans la réalité, élevé contre la ségrégation raciale et l'apartheid, et qu'il a subi, à cause de sa prise de position pour la justice et le droit de son peuple, des souffrances, préférant perdre de longues années de sa vie en étant emprisonné à cause de ses convictions.*

Ce fut aussi un homme de paix qui a fait honneur à ses convictions, ne devenant pas un despote durant le temps où il fut président de la République de l'Afrique du Sud.

Donc, par ses œuvres, M. Nelson Mandéla a œuvré comme le Roi David, il est donc un type de dirigeants qui représentent Jésus-Christ, le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs.

Ainsi, le fait de le voir en rêve vous annonce qu'un homme ayant un poste de président viendra bientôt vers vous, et ce sera un homme intègre et juste.

En revanche, si cette personne que vous voyez dans votre rêve, c'est le président de la République qui est ou a été un dictateur, qui a du sang sur les mains, c'est le symbole qui vous prévient que celui que vous verrez est une personne inique.

Ce que nous venons de voir nous permet de transposer l*e poste, le ministère, le grade, la fonction* de celui que l'on voit en rêves ou en visions à une autre personne de même autorité.

Exemple : *imaginez que vous voyiez dans l'un de vos rêves un haut gradé militaire – que vous connaissez de visage et de nom, mais pas personnellement –, venir vers vous.*

Plusieurs réalités seront possibles :

La première est que c'est bel et bien cette personne que vous serez amené, au temps marqué par cette prophétie, à rencontrer.

Sinon, ce que vous avez vu peut symboliser que vous allez réellement entrer en contact avec un haut gradé militaire, mais ce ne sera pas celui que vous avez vu.

Nous retrouvons cette réalité dans [Actes 16 versets 9-40] où Paul voit un Macédonien qui lui demande de venir en Macédoine pour le secourir.

Il part pour cette contrée, mais à aucun moment, il ne cherche à rentrer en contact avec celui qu'il a vu. Cette personne symbolisait le peuple macédonien.

Prenons un exemple concret : imaginez que vous voyiez en rêve ou en vision une famille de personnes noires qui sont vêtues en tissus africains. Leur habit pourra signifier que c'est une partie d'Afrique qui est présentée dans ce que vous avez vu.

La troisième possibilité pouvant être la réalité littérale du haut gradé militaire que vous avez vu se trouve dans [2 Timothée 2 versets 3-4], [1 Corinthiens 12 versets 27-28] qui présente les enfants de Dieu comme étant des soldats et nous découvrons qu'ils sont organisés par hiérarchie.

Ainsi, le symbole du haut gradé militaire qui est vu en rêve ou en vision pourrait être une personne qui a autorité sur le peuple de Dieu : Apôtres, prophètes, théologiens, pasteurs, etc.

Dans le texte qui suit, nous avons une autre réalité du trait de caractère de celui que l'on voit et qui symbolise le même type de tempérament chez celui qu'il représente :

« Plaidez, plaidez contre votre mère, car elle n'est pas ma femme et je ne suis pas son mari. Qu'elle retire de son visage ses prostitutions, et d'entre ses seins ses adultères !

Sinon, je la déshabillerai pour qu'elle soit toute nue, je la rendrai pareille au jour de sa naissance ;

Je la transformerai en désert, je la changerai en une terre aride et je la ferai mourir de soif. [...] En effet, elle a dit : 'je veux suivre mes amants, ceux qui me donnent mon pain et mon eau, ma laine et mon lin, mon huile et ma boisson.'

Voilà pourquoi je vais fermer son chemin avec des ronces et y construire un mur afin qu'elle ne trouve plus ses sentiers : elle aura beau poursuivre ses amants, elle ne les rejoindra pas ;

Elle aura beau les chercher, elle ne les trouvera pas. Elle dira alors : 'je vais retourner vers mon premier mari, car j'étais plus heureuse à ce moment-là que maintenant.' […]

C'est pourquoi je reviendrai prendre mon blé à son époque et mon vin nouveau dans sa saison, et je retirerai ma laine et mon lin, eux qui devaient couvrir sa nudité. **Maintenant je découvrirai sa honte aux yeux de ses amants et personne ne la délivrera de mon pouvoir.**

[…] J'interviendrai contre elle à cause des jours où elle faisait brûler de l'encens en l'honneur des Baals, où elle se parait de ses anneaux et de ses colliers, où elle suivait ses amants, tandis que moi, elle m'oubliait, déclare l'Éternel. »

C'est pourquoi, je veux la séduire et la conduire au désert, et je parlerai à son cœur. […] Ce jour-là, déclare l'Éternel, tu m'appelleras : 'Mon mari' et tu ne m'appelleras plus : 'Mon maître !' » J'enlèverai de sa bouche les noms des Baals, si bien qu'on ne se souviendra même plus de leur nom.

Ce jour-là, je conclurai pour eux une alliance [...] ; je briserai dans le pays l'arc, l'épée et la guerre, et je les ferai reposer en sécurité. »

Je te fiancerai à moi pour toujours. Je te fiancerai à moi par la justice, la droiture, la bonté et la compassion, je te fiancerai à moi par la fidélité, et tu connaîtras l'Éternel. »

[…] Je planterai Lo-Ruchama pour moi dans le pays et j'aurai compassion d'elle. Je dirai à Lo-Ammi : 'Tu es mon peuple !' et il répondra : 'Mon Dieu!' » *[Osée 2 versets 4-5, 7-9, 11-12, 15-16, 18-22, 25, Bible Segond 21].*

Avant tout, il est important de souligner que la tragédie qui se joue ici a commencé dès *[Osée 1],* où le Seigneur demande à son prophète d'épouser une prostituée.

Dans ce chapitre que nous venons de lire, nous découvrons que maintenant qu'elle est devenue une femme de bien, elle est retournée à ses anciens travers. Pire, elle ne se contente plus de se prostituer, mais elle est devenue adultère. Ces réalités ressortent au début du texte que nous venons de voir.

Nous y découvrons l'épouse du prophète Osée qui a, comme on pourrait le dire, le *« diable au corps »,* et qui n'attend pas d'être abordée par des hommes, mais c'est elle qui prend l'initiative d'aller les chercher en vue de se donner à eux.

Afin de la calmer, son époux va la laisser sans ressources, et la maintenir sous son joug, l'objectif étant qu'elle puisse se repentir.

Il l'expose ainsi au déshonneur aux yeux de ses amants de même qu'à la vue de tous, la laissant dans une grande stupeur. Quand on juxtapose ce que nous venons de lire avec *[Osée 1],* nous comprenons que ce qui se passe ici est vraiment arrivé.

La deuxième partie de ce texte nous montre comment le Seigneur a utilisé cette réalité en vue d'en faire une parabole, une prophétie. Dans ces lignes, il ne s'agit plus de l'épouse d'Osée, mais du peuple de Dieu qui l'avait abandonné pour suivre les Baals, donc les dieux païens.

Le Seigneur a donc mis en place des plans afin de les amener, par la souffrance, à la repentance, pour faire avec eux une nouvelle alliance, comme le ferait un époux avec sa jeune fiancée qu'il doit épouser.

Ce que nous venons de voir nous présente aussi le peuple de Dieu comme étant l'épouse du prophète.

C'est le symbole de l'autorité que Dieu donne à son prophète, qui est son ambassadeur et qui le représente, cette réalité nous la retrouvons aussi avec Sara, l'épouse d'Abraham, qui est symbolisée comme étant la Jérusalem céleste, donc le peuple saint de Dieu *[Zacharie 12 verset 8], [Galates 4 versets 21-27]*.

Ici encore, nous retrouvons le double visage d'un symbole prophétique qui signifie de façon littérale et la femme du prophète Osée et le peuple de Dieu, tout deux pervertis.

Hormis cela, le fait que le peuple de Dieu, sous les traits de l'épouse d'Osée, ne nous donne une partie de l'énigme prophétique, car c'est le caractère et les œuvres réelles de cette femme qui déterminent le caractère et les actes du peuple de Dieu qu'elle symbolise.

Ainsi, s'il faut juxtaposer les œuvres de la femme de ce prophète à celles du peuple d'Israël, afin de rechercher les similitudes entre ces deux symboles prophétiques, c'est l'infidélité qui les caractérise.

Quand je considère les œuvres du peuple de Dieu ici symbolisées comme étant l'épouse du Seigneur ainsi que celles de l'épouse d'Osée, je trouve une parfaite osmose, elles sont toutes les deux :

> *Volages, irrespectueuses, elles sont obsédées sexuellement, car c'est elles qui vont auprès de leur amant, elles sont calculatrices et avides, car veulent que leur amant puisse les entretenir.*
>
> *Hormis cela, elles sont sans caractère et sont fainéantes car, quand elles ne trouvent pas d'amant pour les entretenir, et que leurs époux les privent de subsistance, elles ne cherchent pas à acquérir ce dont elles ont besoin, par elles-mêmes comme le fait la femme de valeur du livre des Proverbes [Proverbes 31 versets 10-31].*

Ce faisant, elles reviennent vers le mari qu'elles avaient dédaigné afin de subir son courroux, pour un morceau de pain. Les féministes de ce siècle ne les accueilleraient pas à bras grands ouverts.

Pour poursuivre, je vous dirais que le peuple d'Israël est symbolisé, en étant représenté sous les traits de la femme d'Osée, parce que, en tant que prophète Osée est un homme consacré, donc son épouse étant du peuple d'Israël, représente donc l'Église de Dieu, son peuple.

Ici, il y a une portée prophétique majeure à comprendre. Avant tout, posons le décor. Pour ce faire, je vous dirais que cette image du peuple de Dieu, qui est présentée dans le texte du prophète Osée que nous avons considéré plus avant, se pérennise dans les Saintes Écritures.

C'est ce que nous constatons dans les textes qui suivent *[Ézéchiel 16 versets 1-3, 8, 32-34], [Ésaïe 62 versets 1, 4-5], [Ésaïe 54 verset 5].*

Ces textes présentent, entre autres, le peuple de Dieu, souvent symbolisé comme étant Jérusalem, comme étant l'épouse ou la fiancée du Seigneur qu'il va épouser.

Nous retrouvons dans ces textes les mêmes œuvres que le peuple de Dieu pratiquait du temps du prophète Osée.

Maintenant ces bases posées, et pour avancer, dans ce que je veux vous présenter, lisons ce qui suit : *« Car je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu,* **parce que je vous ai fiancés à un seul époux, pour vous présenter à Christ comme une vierge pure. »** *[2 Corinthiens 11 verset 2, Bible Louis Segond].*

Complétons avec ce texte : *« Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur ;* **car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Église, qui est son corps, et dont il est le Sauveur. Or, de même que l'Eglise est soumise à Christ,** *les femmes aussi doivent l'être à leurs maris en toutes choses. » [Éphésiens 5 versets 22-24, Bible Louis Segond].*

Prenons aussi ceci en compte : *« En ce jour-là, l'Éternel protégera* **les habitants de Jérusalem,** *et le faible parmi eux sera dans ce jour comme David ;*

La maison de David sera comme Dieu, *comme l'ange de l'Éternel devant eux. » [Zacharie 12 verset 8, Bible Louis Segond].*

Finissons avec ceci : **« Obéissez à vos conducteurs et ayez pour eux de la déférence, car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte ;** *qu'il en soit ainsi, afin qu'ils le fassent avec joie, et non en gémissant, ce qui ne vous serait d'aucun avantage. » [Hébreux 13 verset 17, Bible Louis Segond].*

Nous avons de belles images d'amour ici, le rôle du fiancé et de l'époux est tenu par Jésus et le peuple de Dieu, symbolise ce fiancé ou son épouse, qui est appelé à lui être soumis en tout.

Ce qui donne cette autorité à Christ est le fait qu'il est notre sauveur, donc qu'Il nous a rachetés par son divin sacrifice.

Ce qui fait de lui notre chef, la tête ministérielle du peuple de Dieu *[Colossiens 1 versets 15-20]*.

Néanmoins, comme Christ a dû repartir vers son père, il a établi des dirigeants sur son peuple, le premier ayant été appelé fut l'apôtre Pierre *[Matthieu 17 versets 17-19], [Jean 21 versets 15-17]*.

Leur charge est dès lors de le remplacer, et ils deviennent par-là même ses remplaçants. Ce rôle est tout particulièrement échu au prophète du Seigneur qui est appelé à être comme Dieu pour son peuple, donc ils sont ses représentants, devenant ainsi, comme ce fut le cas d'Osée, l'époux du peuple de Dieu.

Aussi, de même qu'une épouse est soumise à son époux, le Seigneur veut, qu'en Jésus-Christ, que ceux qui sont consacrés à la tête de son peuple aient autorité sur leurs membres.

Ce que nous venons de découvrir nous présente donc le peuple de Dieu comme étant une épouse et leur plus haut dirigeant comme étant son époux.

Nous avons aussi vu que l'épouse de Dieu est symbolisée comme étant Jérusalem ou Israël ; ce faisant, ce symbole représente un lieu à la tête duquel il y a un haut dirigeant et des subordonnés.

Ainsi, hors du cadre de l'œuvre de Dieu, le symbole de l'épouse pourra qualifier un état, une entreprise, une association et son époux sera le haut dirigeant qui a autorité sur des collaborateurs. Afin de renforcer ce que nous venons de voir, je vous invite à lire ce qui suit :

« Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : *« Fils d'homme, il y avait deux femmes, filles de la même mère ; elles se prostituèrent en Égypte ; elles se prostituèrent toutes jeunes.* **C'est là qu'on leur pressa les seins ; là on a caressé leur poitrine virginale.**

Voici leurs noms : Ohola, l'aînée, Oholiba, sa sœur. Puis elles furent à moi et elles enfantèrent des fils et des filles. **Voici leurs noms : pour Samarie, Ohola et, pour Jérusalem, Oholiba. […]**

Elle multiplia ses débauches, souvenir des jours de sa jeunesse quand elle se prostituait en Égypte. Elle montra sa sensualité avec leurs débauchés : leur membre est un membre d'âne, leur éjaculation celle du cheval.

Tu es revenue à l'impudicité de ta jeunesse, quand **les Égyptiens pressaient tes seins, caressant ta poitrine virginale. »** *[Ézéchiel 23 versets1-4, 19-21, Traduction œcuménique de la Bible (2010)].*

Comme vous le voyez ce texte, bien qu'étant biblique, est chaud comme de la braise ; les termes utilisés ici ne sont pas cryptés, mais sont des plus explicites. Nous y découvrons l'image de deux sœurs aux mœurs des plus dépravées. Leurs ébats nous sont présentés comme de la débauche et comme étant des plus sensuels. Durant ces moments, leurs seins sont pressés et caressés.

En outre, de vierges qu'elles étaient, elles sont devenues des prostituées du hard, car elles ont des amants des plus virils.

Le texte présente ces hommes comme étant dotés de sexes comme ceux des ânes – donc d'une longueur démesurée – et ils ont des éjaculations aussi puissantes que celles des chevaux.

Rappelons-le, encore, c'est en rêves et en visions que le Seigneur parle à ces prophètes ; ainsi, ce qu'a vu le prophète Ézéchiel était donc comme un film pornographique, puisqu'il voit ces jeunes femmes en pleins ébats, avec des hommes aux sexes démesurés. Il perçoit jusqu'à leur jouissance qui est des plus abondantes.

Ce faisant, de même que ces images à caractère sexuel qu'Ézéchiel a reçues, étaient du Seigneur, celles que vous et moi recevons le sont aussi. Si le Seigneur utilise des rêves et des visions à caractère sexuel qui sont chargés de symboles aussi forts, c'est afin que nous soyons marqués, non par ces images – car ce ne sont que des symboles énigmatiques qui présentent toute autre chose – mais par leur réalité.

Afin de comprendre ce que renferme, de façon littérale ces symboles prophétiques, des plus troublants qu'a reçus Ézéchiel, je vous invite à lire la suite de son récit :

« Car elles ont commis l'adultère, il y a du sang sur leurs mains ; elles ont commis l'adultère avec leurs idoles, et même elles leur ont fait manger les fils qu'elles m'avaient enfantés.

Elles m'ont fait encore ceci : le même jour, elles ont souillé mon sanctuaire, elles ont profané mes sabbats.

Quand elles immolaient leurs fils aux idoles, elles sont entrées, ce jour-là, dans mon sanctuaire en le profanant.

Voilà ce qu'elles ont fait, au milieu de ma maison. » *[Ézéchiel 23 versets 37-39, Traduction œcuménique de la Bible (2010)]*.

Ici, le Seigneur présente les infidélités de son peuple (*nous les avons vues, plus précisément celles de Samarie et de Jérusalem*).

Ils en étaient arrivés au point d'aller d'abord sacrifiant leurs enfants aux *« dieux »* païens, puis ils venaient avec leurs mains sanguinaires dans la maison de Dieu comme si de rien, profanant ainsi le sanctuaire du Tout-Puissant. Ils profanaient aussi le saint Sabbat du Seigneur.

En sorte que ces images des ébats lubriques de ses deux sœurs n'avaient en fait rien à voir avec la sexualité ! Ce chapitre du livre d'Ézéchiel est des plus intéressants en ce qui concerne les rêves et les visions à caractère sexuel que nous pouvons avoir, car il dédramatise ce type d'images reçues et qui peuvent être des plus salaces.

Poursuivons, afin de mieux interpréter ce texte que nous avons jusque-là étudié, je vous invite à lire cette autre portion :

« Elle poursuivit ses débauches commencées en Égypte, quand ils couchaient avec elle toute jeune, quand ils pétrissaient ses seins de jeune fille et déversaient sur elle leur débauche. […]

C'est pourquoi, Oholiba, ainsi parle le Seigneur DIEU : voici que je vais dresser tes amants contre toi ; ceux que tout ton être a pris en aversion, je vais les ameuter contre toi de partout :

Les fils de Babylone et tous les Chaldéens, Peqod, Shoa, et Qoa – tous les fils d'Assour avec eux – tous jeunes gens séduisants, gouverneurs, préfets, écuyers, dignitaires, tous montant des chevaux. […]

Alors je ferai cesser ton impudicité et la prostitution qui te vient d'Égypte ; tu ne lèveras plus les yeux vers eux et tu ne te souviendras plus de l'Égypte. […] Ils agiront envers toi avec haine ;

Ils prendront tout ton profit ; **ils te laisseront nue et dévêtue, et ta nudité de prostituée sera dévoilée. C'est ton impudicité et tes débauches qui te le vaudront, car tu t'es prostituée en suivant les nations, et puis tu t'es rendue impure avec leurs idoles. […]**

C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur DIEU : parce que tu m'as oublié et que tu m'as rejeté derrière toi, porte toi-même le poids de ton impudicité et de tes débauches. »

Le SEIGNEUR me dit : « Fils d'homme, veux-tu juger Ohola et Oholiba ? Déclare-leur donc leurs abominations. [...]

On fera retomber sur vous votre impudicité ; **les péchés de vos idoles,** *vous en supporterez le poids. Alors vous connaîtrez que je suis le Seigneur DIEU. » [Ézéchiel 23 versets 8, 22-23, 27, 29-30, 35-36, 49, Traduction œcuménique de la Bible (2010)].*

Ici, le péché du peuple de Dieu consiste, de façon littérale, à avoir abandonné le Seigneur et ses préceptes afin de s'unir à d'autres nations – présentées, entre autres, comme étant l'Égypte et Babylone – et d'avoir adopté leurs doctrines, en allant jusqu'à pratiquer l'idolâtrie.

Dans ce que nous venons de voir, la raison d'être des symboles à caractère sexuel, représente donc l'union réalisée, entre autres, de façon spirituelle, entre le peuple de Dieu et ces nations.

Comme Samarie et Jérusalem en sont venues à sacrifier leurs enfants aux *« dieux »* de ces peuplades païennes et à adorer leurs idoles, cela signifie donc qu'elles ont accepté de pratiquer leurs préceptes. Le symbole qui représente cette réalité est celui de l'éjaculation. Pour comprendre ce que représente ce symbole, il nous faut examiner un autre mot qui lui est lié, celui de la semence.

Pour ce faire, considérons ceci : *« Juda prit pour Er, son premier-né, une femme nommée Tamar. Jugeant Er mauvais, l'Éternel le fit mourir. Alors Juda dit à Onân :*

Tu connais ton devoir de proche parent du défunt : épouse ta belle-soeur pour donner une descendance à ton frère. **Onân savait que les enfants qui naîtraient ne seraient pas pour lui.**

Chaque fois qu'il avait des rapports avec sa belle-sœur, il laissait tomber sa semence à terre pour éviter de donner une descendance à son frère. » *[Genèse 38 versets 6-9, Bible Semeur].*

Ici, nous découvrons un récit présentant un acte sexuel malheureux où l'homme laisse tomber à terre son sperme, sa semence, afin de ne pas donner naissance à un enfant qui ne serait pas pour lui.

Cet enfant devait faire partie de la descendance de son défunt frère.

La conception d'un être humain, par le biais d'une semence qui donne naissance, est aussi celui qui est utilisé pour présenter la naissance spirituelle *[1 Corinthiens 4 verset 15]*, *[Jacques 1 versets 17-18], [Matthieu 13 versets 11, 19 et 23].*

En faisant la somme de ces trois textes, nous comprenons que la parole de Dieu a la capacité de donner vie à un être nouveau comme ce serait le cas pour un bébé qui viendrait de naitre.

L'Évangile est ici présenté comme étant une semence qui peut donc être une graine ou du sperme, tous deux étant destinés à donner la vie.

Cette réalité est transposable à tout enseignement ou à toute doctrine. Ainsi, les enseignements qui sont portés par un enseignant à une élève qui finit par adhérer à ces préceptes, sont donc le symbole de la semence que cet homme porte à cette femme !

Cette réalité peut, dans le monde prophétique, donc dans les rêves et les visions, être symbolisée par un acte sexuel qui se passerait entre cet enseignant masculin et cette femme à qui il enseigne.

C'est ce qu'Ézéchiel présente de façon prophétique avec ces relations sexuelles qu'ont ses deux soeurs avec leurs amants qui ont des éjaculations abondantes, qui symbolisent le fait que ces peuples – auxquels la Samarie et Jérusalem s'étaient unies – étaient très prolifiques dans leurs doctrines et leurs traditions.

Ainsi, la symbolique de la relation sexuelle entre ses deux soeurs perverses et leur puissant amant représente l'adhésion de la Samarie et de Jérusalem aux préceptes et doctrines de ces peuples païens.

En outre, le fait que les amants de ses deux soeurs avaient des sexes qui étaient aussi longs que ceux d'un âne, symbolise leur puissance.

Cette réalité se matérialise littéralement par le fait que ce texte biblique nous présente ceux avec qui Samarie et de Jérusalem s'unissaient comme étant avant tout des gouverneurs, des préfets, des dignitaires etc. donc des hommes de pouvoir.

Nous avons ici un autre symbole de cette relation sexuelle qui est une union législative, car pour que deux peuples puissent cohabiter, il faut qu'une passerelle soit établie sous forme de loi.

Dans ce que nous venons de voir, nous découvrons aussi le double visage que peut avoir un symbole prophétique. Poursuivons.

Comme vous pouvez le constater, le fait d'avoir un rêve ou une vision à caractère sexuel nous est donné par le Seigneur, l'objectif est de nous présenter de façon énigmatique certaines réalités.

Il est important de comprendre que ce type de symboles hors normes que nous voyons dans nos rêves ou nos visions ne doivent pas être interprétés de façon littérale, mais selon le canevas prophétique que le Seigneur a établi dans la Bible.

Exemple : *imaginons qu'une épouse chrétienne fait un rêve ou une vision où elle se voit avoir un rapport sexuel avec un autre homme que son mari. En outre, elle discerne que son amant a un sexe aussi grand que celui d'un âne, et qu'il éjacule abondamment en elle.*

Ce sera le symbole que cet homme l'enseignera car il est doté d'une grande puissance spirituelle, et qu'il est très prolifique dans les connaissances que Dieu lui donne.

Si a contrario, elle voit qu'il a un sexe insignifiant, et que sa jouissance est moindre, ce sera le signe que cette personne qu'elle sera amenée à rencontrer, a peu de puissance spirituelle et est limitée dans ses connaissances.

Si en revanche, elle voit cet homme qui voudrait la sodomiser, ce sera le symbole d'une personne qui, tout en étant un enseignant spirituel, est infidèle au Seigneur et pratique des choses que Dieu a proscrites.

Ceci me permet de dire cela, vient du fait que la sodomie et l'homosexualité sont interdites par le Seigneur [Lévitique 18 verset 22], [Genèse 19 versets 1-9, 12-13, 23-25], [Romains 1 versets 22-27, 32], [1 Corinthiens 6 verset 9, Bible Semeur].

En ce siècle, le Seigneur donne et donnera encore ce type de rêves ou de visions et la raison d'être des symboles sera toujours à but prophétique, et devra être interprétée selon cette base.

Nous constatons donc que la sexualité a une vraie part dans les textes bibliques qui prophétiquement la présentent pour préfigurer autre chose. Ainsi, comme nous venons de le montrer plus avant, dans le langage prophétique, les alliances politiques ou professionnelles ont autant de pérennité que celles contractées entre deux époux.

Ce faisant, ce qui lie les deux parties de l'accord est une alliance qui est aussi bien une bague qu'un contrat.

> **Exemple :** *celui qui se voit en rêve ou en vision retrouver son alliance, sera amené à renouveler une alliance perdue, qui pourra être un accord, telle une association professionnelle, spirituelle (baptême) ou politique, etc. Néanmoins, cela peut aussi être un remariage, si spirituellement c'est possible.*

Pour poursuivre, je vous dirais que voir son épouse en rêve ou en vision peut être très troublant, surtout si on la perçoit étant adultère.

Je suis bien placé pour en parler car du temps où j'étais encore marié, j'ai vu dans plusieurs rêves que mon épouse m'était infidèle, et au réveil, je sais que cela fut pour moi traumatisant. Malheureusement, pour moi comme ce fut le cas pour la femme d'Osée, ma vraie épouse fut vraiment adultère, physiquement et spirituellement, allant jusqu'à me quitter en prenant position pour la religion qui était la nôtre.

Ces rêves que j'ai eus me présentaient aussi d'autres éléments, car mettaient en exergue ses traits de caractère et ses œuvres, et ce que je voyais était des plus traumatisants et s'est révélé vrai.

Je vous en dis plus dans la partie intitulée *« Décryptage du symbole prophétique de l'épouse »*.

Ces rêves me dévoilaient des symboles présentant les œuvres de mon ex-épouse, que je ne voyais pas de visu mais qui étaient couvertes sous un voile de religiosité et de faux-semblant. Ce n'est que quand ce que j'ai vu s'est réalisé que j'ai pu constater l'ampleur des dégâts et que j'ai pu prendre pleinement conscience de qui j'avais épousé. Je vous en dis plus dans mon livre intitulé *« De chenille à papillon céleste »*.

Maintenant ces bases posées, prenons quelques exemples concrets qui certainement vous éclaireront et pourront vous être utiles :

Exemple : *si vous êtes un prophète du Seigneur et que vous voyez en rêve votre épouse, il s'agira certainement d'un symbole qui présente, comme c'était le cas du prophète Osée, et votre conjoint et l'église que vous dirigez.*

Si dans votre rêve ou dans votre vision vous voyez votre épouse mal agir, ce sera le symbole que même si c'est de votre religion qu'il s'agit, dans la réalité celle que vous avez épousée a ce même type d'œuvre que vous l'avez vue pratiquer dans ce rêve.

Prenons un autre exemple : disons que vous ne faites pas partie d'une religion et que vous avez une entreprise. Dans un rêve ou dans une vision, vous voyez votre épouse avoir des relations sexuelles avec un autre homme qui est votre concurrent direct.

Trois possibilités se présenteront dès lors : la première est qu'elle vous sera réellement infidèle sexuellement avec cette personne ou un autre de vos concurrents.

Sinon, cela peut être le signe qu'elle va pactiser juridiquement avec un de vos concurrents, car le symbole de la sexualité peut aussi symboliser cette réalité.

Pour comprendre ce type de rêve, voir mon livre intitulé « Nise : Vivre mieux ses rêves et ses visions, Bible en main (tome 2) » au chapitre « Les rêves à caractère sexuel sont-ils de Dieu ou des réminiscences que notre cerveau accumule ? »

Et pour finir, il peut ne pas s'agir de votre épouse, mais de vos associés, qui sont prophétiquement présentés comme votre épouse, qui tentent derrière votre dos de s'allier à un de vos concurrents directs, pouvant être celui que vous avez vu.

Tout ceci nous apprend que ce que nous voyons dans la prophétie, et par extension dans les rêves et les visions qui forment sa base, présente des traits de caractère, des sentiments et des actions qui sont prêtés à un modèle et qui qualifient celui ou celle qu'il représente.

Exemple : *imaginez que vous ayez une amie qui, pour vous, est plus précieuse qu'une sœur et à qui vous confieriez votre vie.*

Mais dans un rêve, vous la voyez comme étant un être fourbe, jaloux, qui vous présente un visage fraternel, mais qui, dans son cœur, aspire à vous nuire et même à vous tuer.

Vous l'apercevez verser du poison dans un verre contenant une boisson afin que vous puissiez boire son contenu.

Ce rêve peut ne pas présenter une action où votre *« amie »* cherchera à vous empoisonner et peut symboliser les œuvres d'une autre personne qui souhaite vous nuire. Néanmoins, comme ce fut le cas de la femme d'Osée qui préfigurait les actes que pratiquerait ou que pratiquait le peuple de Dieu, ce rêve vous montre ce que cette soi-disant amie a dans son cœur pour vous, à savoir de la haine.

Si vous faites un rêve où vous voyez une personne qui vous est proche chercher à vous nuire, soyez vigilant car l'Esprit de Dieu vous fait voir son vrai visage, celui du serpent perfide qui veut votre perte, caché derrière le masque de la fraternité. Voici comment cette réalité que je viens de vous soumettre est présentée dans le Saint-Livre dans *[1 Corinthiens 14 versets 24-25, Nouvelle Bible en français courant]*.

Nous assistons ici à une scène hallucinante ! Nous découvrons un homme, qui ne croit pas en Dieu et qui se trouve dans un lieu où il y a des prophètes, et qui finit par se mettre volontairement face contre terre et entreprend, avec foi, de glorifier le Seigneur.

Nous ne sommes pas pourtant dans un film, mais c'est la réalité. Qu'est-ce qui a abouti à cette situation ? Cet homme est venu dans ce lieu, pensant que les projets de son cœur et sa vie étaient cachés à ces inconnus qu'il allait côtoyer. Malheureusement pour lui, il s'agissait de prophètes. Il fut donc surpris de la suite des événements.

Ils ont commencé à lui raconter sa vie, les desseins iniques de son cœur, qu'il pensait inaccessibles au commun des mortels, et même à Dieu puisqu'il ne croyait pas en lui, jusque-là.

Dès lors, il se sent brisé et procède à une vraie repentance, et sa conversion commence. Ce qui se passe ici a pour base les révélations que Dieu fait aux prophètes en rêves et en visions.

Comme vous le voyez, les rêves et les visions sont des armes puissantes qui vous permettront de faire tomber les masques de ceux qui veulent vous nuire, tout en vous donnant l'apparence de personnes bienveillantes et qui font mine d'avoir pour objectif votre bien.

2 De souffrance et d'encre

Pour commencer cette partie, je vous dirais que, généralement dans la vie à la suite d'expériences négatives je m'assois, je réfléchis, et, dans un esprit de prière, je cherche à comprendre ce qui m'est arrivé et les raisons profondes de ce que j'ai vécu ou subi.

Fort de ces bases établies, je vous expliquerais que, j'ai été durant des années coiffeur-conseil, expert en problèmes capillaires, séminariste et auteur de livres, à cette époque je vivais en Martinique.

Puis, est arrivée la crise sanitaire due à la covid-19 qui m'a fait passer du stade de chef d'entreprise percevant en moyenne **un revenu 3 500 € par mois,** avant la pandémie, à celui de **« sans ressource ».**

Mon statut de non-vacciné contre la covid-19 m'ayant imposé, durant la crise sanitaire, un chômage technique forcé, en sortant de ces dures années de pandémie, où je n'ai pas pu travailler, je me suis retrouvé dans une grande précarité.

Le non-versement du fonds de solidarité pour mes deux sociétés est venu accentuer cet état de fait.

Cette réalité résulte d'un traitement incomplet de mes dossiers et de l'absence de suivi des pièces par l'agent en charge de l'instruction, M. Vincent GUILGAULT, chef du service comptable FIP... du Service des impôts du Lamentin (Martinique).

Ainsi, ce que j'ai vécu sous le joug des lois vaccinales contre la Covid-19 est directement lié au comportement totalement inapproprié du fonctionnaire susmentionné. Ces réalités et les diverses péripéties qui ont suivi, je les ai contées, entre autres, dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État ».**

> *Pour poursuivre, je vous dirais que jusqu'à ce jour, je me bats comme un lion afin que ma cause soit entendue.*

J'ai, entre autres, écrit au président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, pour lui demander son aide.

Puis, quand je me suis rendu compte que M. MACRON et son gouvernement ne m'apporteraient concrètement aucune aide, ne voulant pas baisser les bras et en vue de diversifier les possibilités de soutien, j'ai entrepris de faire connaître ma situation aux élus.

Pour ce faire, j'ai écrit une lettre ouverte que j'ai transmise le *10 août 2021* à tous les sénateurs et députés français, sur leurs messageries mises à disposition. Malheureusement, nul n'est intervenu.

Peut-être ai-je été ingénu en espérant un retour ? J'ai aussi envoyé un courriel au président de la Collectivité Territoriale de la Martinique, M. Serge LETCHIMY, à cette même date (*10 août 2021*). Là encore : *aucun retour.*

Nul n'ayant voulu m'entendre, ni au niveau de l'État, ni au sein des autres instances politiques, ce faisant, en ce jour, je me retrouve dans une situation plus critique que celle d'un SDF.

Il est à noter que les *17 et 18 juillet 2025,* j'ai fait parvenir à tous les députés et sénateurs français un dossier qui reprend plusieurs chapitres de mon livre **« Infamies d'État »** et qui s'intitule **« Bases destinées à réformer des lois qui contreviennent à la législation française et au droit européen (Dossier législatif à destination de nos élus) ».**

Puis, dans un dernier effort désespéré, j'ai édité au format papier et fait parvenir **486 exemplaires** de mon livre **« Infamie d'État »** — ainsi que des documents présentant ma situation et les discriminations que je subis — que j'ai transmis le **10 septembre 2025** aux **486 députés de l'opposition.** Pour l'édition de ce livre et de ces dossiers, j'ai investi toutes mes économies.

À ce jour, le *18 novembre 2026,* le seul retour que j'ai eu d'eux venait de la députée **Mme Océane GODARD,** qui m'a retourné mon courrier le **13 octobre 2025,** sans prendre le temps de lire le livre qui y figurait, car le film plastique protecteur était encore dessus. Je trouve ce mépris des plus attristants, mieux aurait-il valu ne pas avoir de retour !

Mais bon, par sa conduite, la députée Mme Océane GODARD a gagné une place dans ce chapitre. Certainement que ses électeurs apprécieront ! Vous rendez-vous compte que j'ai demandé de l'aide aux représentants du peuple, nos députés et nos sénateurs, à maintes reprises, sans qu'aucune suite ne me soit donnée, me laissant **« macérer dans mon jus de souffrance » ?**

Que les hautes sphères de l'État ne daignent entendre mon cri, c'est une chose, mais que les représentants du peuple, les élus devant nous représenter, fassent de même, cela me ravage !

Quelle analyse tirer de ce qui m'arrive ? Comment comprendre que personne n'ait réagi ne serait-ce qu'en essayant de s'enquérir de ma situation pour savoir si ce que je relate est la réalité, d'autant que j'ai fourni les preuves de ce que j'avance ?!

Rien d'*« anormal »* a priori dans tout cela ! Un chef d'entreprise peut être empêché de travailler par l'État, entre autres à cause des lois vaccinales contre la covid-19, donc entravé malgré lui, puis brisé et spolié par un fonctionnaire, ainsi que par des lois inconstitutionnelles, sans que personne ne se sente concerné.

Il est vrai qu'on connaît la lenteur administrative, mais quand je me retrouve avec moins que le minimum vital pour vivre, mon cas ne mérite-t-il pas au moins une vérification de mes dires ?

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il y a encore pire à tout ce que je viens de présenter ! Il s'agit des **« œuvres »** de **M. Serge LETCHIMY, à la tête de la CTM (Collectivité Territoriale de la Martinique)**, qui a *« entrepris »* d'abaisser une partie des citoyens français, en les privant de revenus pendant de longs mois.

C'est ainsi que la pratique qui a cours au sein de la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM) est la durée exagérée du traitement des dossiers relatifs au revenu minimum d'insertion (RSA). Ceci conduisant à fragiliser encore davantage une population qui l'est déjà.

Dans ce domaine sensible de l'action sociale, ce comportement ne devrait pas être car il conduit ceux qui se trouvent en état d'exclusion, à vivre sans revenu aucun, durant des mois, en toute violation des lois françaises et européennes et en toute impunité.

Ce qui pour moi est affligeant dans cette affaire, c'est ce double visage, affiché par **M. Serge LETCHIMY, « président du Conseil Exécutif de la Martinique »** car, avec cette crise de la vie chère, sujet hautement débattu dans de nombreuses instances, c'est bien ce Monsieur qui a présidé une table ronde afin, semble-t-il, que la situation difficile des Martiniquais change. Énorme paradoxe !

Et moi, Martiniquais, je peux demeurer, dans le dénuement le plus total **— neuf mois —** sans que rien ne soit mis en place. Il a fallu que ce soit un département de l'Hexagone qui daigne me soutenir en m'accordant le RSA dans un délai raisonnable.

À titre de comparaison, pour que vous vous rendiez compte de cette durée de traitement injustifiée à la CTM, il convient de faire le parallèle avec le temps mis pour l'analyse de cette nouvelle demande de RSA. J'ai fait ma demande le **05 juin 2025** et elle a été acceptée par le **Conseil Départemental des Hauts-de-Seine** le **10 septembre 2025 :** *ainsi, elle a donc été traitée en trois mois et cinq jours***.**

Du côté de **la Collectivité Territoriale de la Martinique,** la demande de reconduction tacite de mon RSA que cette administration a reçue de la CAF de la Martinique le **16 décembre 2024** a enfin été traitée et le RSA m'a été accordé par la CTM le **17 septembre 2025.**

Ainsi, rien n'explique une telle distorsion dans le traitement de ces dossiers dans ces deux départements :

> **Trois mois et cinq jours** *pour les Hauts-de-Seine, contre* **neuf mois,** *pour la Martinique. Ce qui représente une durée* **trois fois** *plus longue pour le traitement de mon dossier de RSA par la Collectivité Territoriale de la Martinique.*

En outre, après m'avoir fait macérer **neuf mois**, dans mon jus de souffrance, la Collectivité Territoriale de la Martinique s'éveille telle la princesse qui était dans un profond sommeil, déconnectée durant une longue période de la réalité, et la finalité est qu'elle choisit de **me délester de plus de 600 € de RSA pour le trimestre de février à avril 2025.** Quelle en est la raison ?

Ce que je vis est-il normal, selon vous, dans une République laïque, qui a pour fondements les droits de l'homme et du citoyen ?

Serions-nous passés dans la forêt de Sherwood et M. Serge LETCHIMY aurait-il revêtu l'habit du shérif de Nottingham ?

Je développe ces réalités que je viens de présenter dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État ».**

Pour poursuivre, il est à noter que j'ai notifié ces faits, ces exactions de M. Serge LETCHIMY trônant à la tête de la Collectivité Territoriale de la Martinique, dans deux documents que j'ai joints à mes **486 courriers,** que j'ai transmis aux **486 députés** en même temps que mon livre.

Mais là encore rien ! Tout cela est resté des mois plus tard lettre morte. Maintenant ces points actés, poursuivons.

Pour vous présenter ce que j'ai vécu, je vais vous donner une image forte qui symbolise ce que les lois dominicales et vaccinales contre la COVID-19 m'ont fait — et me font encore — endurer.

Pour ce faire, je vous dirais que mon histoire, si je ne pouvais pas prouver qu'elle a réellement existé, grâce aux preuves que j'apporte dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** pourrait aisément passer pour un feuilleton de série B de mauvais goût.

Et pourtant ! Il s'agit bel et bien de ma vie et des lois inconstitutionnelles – les lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 – qui sont venues miner tous mes efforts d'insertion sociale. Avec du recul, mon sentiment est d'avoir été sur un mât de cocagne.

Au sommet se trouvent la réussite, l'insertion sociale, l'épanouissement professionnel et personnel. Malheureusement, ce mât est graissé avec des liquides des plus visqueux, que sont les textes législatifs, inconstitutionnels, qui portent à la fois les lois vaccinales contre la covid-19 et les lois dominicales.

Parti de rien, je me suis battu pour gravir, à force de volonté et par la grâce de Dieu, les échelons jusqu'au sommet du mât, touchant du doigt les récompenses tant espérées.

Mais voilà, la graisse perfide de ces lois insidieuses m'a fait glisser, et me voilà à nouveau au pied du mât. Dès lors, mon état est bien pire qu'avant, car j'ai été sali par cette graisse pernicieuse que sont ces lois inconstitutionnelles, qui ont taché mon vêtement. C'est exactement l'image qui me vient à l'esprit quand je pense à tout ce qui s'est produit et se produit encore et qui me donne le tournis. *Incroyable !*

Je demande que justice soit faite, car jusque-là, ni le président de la République, ni les ministres concernés, ni les élus, ni les hautes autorités établies sur les finances publiques n'ont jugé bon, de mettre en place ce que je demande et qui n'est autre que vivre dans la dignité et ne plus être maintenu dans la précarité par des lois et des administrations, qui ont outrepassé leurs droits et leurs prérogatives.

Je viens vers vous, par ce livre, afin que nous ne régressions pas et que mon histoire ne soit pas cette exception qui démontre que le sang de ceux qui ont fondé notre Nation, n'a pas coulé en vain.

Mon objectif est que ceux qui ont souffert sous le joug inique des lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 puissent être dédommagés.

Ainsi, au vu de ce qui a été présenté dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** je demande que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui comme moi, ont souffert, sous la férule des lois vaccinales contre la covid-19, lesquelles sont sans fondement, car contrevenant à la *déclaration d'Helsinki* et par extension au droit européen.

Il en est de même pour ceux qui ont souffert et souffrent encore à cause des lois dominicales, qui pourtant sont inconstitutionnelles, car d'essence religieuse. Je demande que nous puissions être dédommagés pour les pertes et sévices subis ; mais à quel prix !

Malheureusement, ce dédommagement ne pourra jamais apporter de réponse ni compenser la douleur des familles de ceux qui, accablés par la souffrance, se sont donné la mort à cause de la perte de leur emploi. Ainsi, il n'y a pas que le virus de la covid-19 qui tue, mais aussi des lois iniques et infondées, établies en toute illégalité qui ont mené ou mènent encore certains à la tombe de façon prématurée.

Pour ma part, je suis bien en vie, mais les larmes versées pour notre constitution ont jusqu'à présent été vaines.

Il est important pour moi que vous puissiez comprendre que ces situations auxquelles j'ai été confronté, je ne les ai pas désirées car, avant d'en arriver à défendre mon cas devant la justice, j'ai cru en l'intégrité de la République Laïque qu'est la France et pour laquelle des hommes et des femmes courageux ont versé leur sang et donné leur vie et ce, dès **1789,** lors de la Révolution française.

Ceci, tout comme pour les fiers nègres marron, en quête de liberté, qui se sont élevés contre les colons.

Juste avant de vivre l'impensable, j'avais foi en notre république Laïque qu'est la France et au fait que notre constitution nous assurait, en tant que citoyen, qu'aucun inique puissant ne viendrait ratiboiser un citoyen Français.

Eh oui, ma naïveté a été bien grande, je le concède !

Considérant mon histoire, ce qui a été édicté au balbutiement de la constitution, **la liberté, la légalité, la fraternité** me semblent, en ce jour n'être plus qu'un mythe, une utopie.

En effet, ce que j'ai subi alors que les plus hautes autorités françaises en avaient connaissance et qu'aucune issue concrète n'a pu être trouvée – Pour le découvrir voir mon livre intitulé **« Infamie d'État »** au chapitre **« Éléments établissant la responsabilité de l'État français dans les préjudices que j'ai subis »** – est selon moi, indigne d'un pays tel que la France.

Comment une nation forte, une République où les droits de l'homme sont la bannière, peut-elle permettre qu'un citoyen, parti de rien, et ne voulant pas demeurer une charge pour sa Nation, se batte comme un Lion afin d'assurer à ses enfants et à lui-même un avenir meilleur et qui, ayant atteint un statut qui fait de lui un Français au revenu moyen de **3 500 euros,** soit amené à percevoir, durant plusieurs mois, **moins que le minimum vital**, à cause de lois qui bafouent Marianne, donc notre Nation, et être abaissé par ceux là-même qui, issus du peuple, ont fait serment de servir les citoyens ?

À vous, qui me lisez, arrivez-vous à vous imaginer ce que je vis ? Souvent, la meilleure façon de comprendre une personne qui souffre à cause d'une pierre dans ses chaussures est de les porter un temps.

Pouvez-vous, ne serait-ce qu'un instant chausser mes sabots ?

Je ne suis qu'un simple Français, je n'ai pas de nom prestigieux ni de parent fortuné, j'ai seulement eu la naïveté de croire en les valeurs de la République, en cet héritage inestimable qu'est notre constitution, léguée au prix du sang d'hommes et de femmes de grande valeur !

Néanmoins, je veux que vous sachiez que, malgré les vicissitudes qui ont largement été mon lot, ces dernières années, je continue à croire en la liberté, la légalité et la justice.

Pour continuer, je vous dirais que le comble de cette affaire, c'est que ce fonctionnaire — dont j'ai déjà cité le nom — a réussi à faire en sorte qu'un chef d'entreprise, à la tête de deux sociétés en plein essor, se retrouve dans une situation financière pire encore que celle d'une personne sans domicile fixe.

Voilà une image qui me vient à l'esprit en considérant ma situation :

> *Je me retrouve tel un homme qui a fait naufrage sur une île déserte avec pour seul moyen de subsistance, une caisse de boîtes de conserves. Sur cette île, il n'y a aucun moyen d'ouvrir ces boîtes de conserves qui ne sont pas dotées d'une ouverture facile.*

On a beau les frapper avec des pierres, cela ne fait que les déformer sans les ouvrir car ces boîtes sont en acier renforcé.

Ainsi, alors qu'il y a à proximité un petit point d'eau douce, une cargaison de conserves qui lui aurait permis de vivre pendant des mois, le voilà défaillant, et sur le point de mourir de la plus atroce des morts, la faim, sur un chargement de conserves.

Cette image représente bien ce que je vis car, d'un côté j'ai deux sociétés, mais je n'ai pas pu y travailler durant des mois, parce que je ne suis pas vacciné et que les lois vaccinales contre la covid-19 me l'interdisaient, alors qu'elles contreviennent à la constitution.

D'un autre côté, cette aide qui aurait pu me permettre de garder la tête hors de l'eau ne m'a plus été versée, à cause du traitement approximatif de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts.

Je vis de grandes souffrances depuis des mois ! Néanmoins, en ce jour, je me rends compte que les voies du ciel sont impénétrables et que le Seigneur nous guide sur des sentiers des plus incompréhensibles pour que nous puissions œuvrer en son nom.

Quand j'ai pris la plume pour écrire mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État »,** mon objectif premier était simplement de faire entendre ma voix afin que l'injustice criante dont je suis victime, sous le joug de M. GUILGAULT cesse.

Pour ce faire, comme déjà expliqué, j'ai entrepris plusieurs démarches. J'avais entre autres, bon espoir d'être entendu par le président de la République, un député, un sénateur, le préfet de LA MARTINIQUE, un élu local, etc. *enfin quelqu'un…*

Mais voilà, plus de trois ans plus tard, aucun d'eux n'a réagi. Oui, je n'ai toujours pas *« digéré »* l'absence de réponse d*es sénateurs, des députés ou du président de la CTM, M. Serge LETCHIMY,* alors que je suis dans cette grande précarité.

Je suis conscient que je ne suis pas le seul dans cette situation, mais ne serait-ce qu'une réponse pour montrer que notre sort ne laisse pas totalement indifférent, aurait fait toute la différence.

Vous rendez-vous compte de la situation ? La France avait-elle besoin d'un pauvre de plus ? Avait-elle besoin d'un nouvel assisté, vivant des minima sociaux ?

Où va la France, si désormais les iniques et les puissants, peuvent brimer, en toute impunité, le petit peuple ?!

Sinon, m'étant retrouvé seul avec ma douleur, sans personne pour me secourir, j'ai donc dû faire ce que le Seigneur m'inspire de mieux :

Disséquer des textes pour en tirer la substantifique moelle. C'est avec une plume de souffrance que je le fais.

Ainsi, la raison d'être première pour laquelle j'ai entrepris d'écrire afin de dénoncer les exactions que M. Vincent GUILGAULT a perpétrées à mon encontre, est devenue secondaire et une partie insignifiante de mes travaux présentés dans mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État ».**

En ce jour, je glorifie Dieu de m'avoir guidé sur cette voie ; car l'Esprit de Dieu m'ayant conduit à rechercher des textes afin de présenter mon bon droit pour me défendre, chemin faisant, à force de **« potasser »,** il m'a permis de tomber sur une mine d'or d'informations qui m'a fait aller bien au-delà de ma démarche initiale.

Ce faisant, aujourd'hui, il m'est donné de défendre la cause des non-vaccinés contre la covid-19 qui ont été brimés et stigmatisés.

Pourquoi ? Les différents textes que je rapporte dans mon livre déjà cité montrent clairement qu'il y a transgression de la loi dans les mesures mises en place, non seulement par la France, mais aussi par bon nombre de pays.

En outre, quel combat plus noble que celui consistant à mettre en lumière ce que des femmes, des hommes, des enfants, ont vécu et combien ils ont injustement perdu la vie, juste parce qu'ils avaient choisi de demeurer fidèles au Seigneur et rejetaient le repos dominical ?

C'est ainsi que mon histoire, relatant au départ les souffrances subies sous le joug de cet inique fonctionnaire des impôts, a donné naissance à un livre composé de trois pôles. Ainsi, dans ces pages, tous mes combats ont trouvé un exutoire commun pour s'exprimer.

Pour poursuivre, j'aimerais vous faire une confidence :

Je ne suis pas juriste, et ces sujets qui sont traités dans mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État »,** *il y a peu de temps encore, juste avant d'en commencer l'écriture, je ne les maîtrisais pas du tout, car les textes que je cite dans ces lignes m'étaient pour la plupart inconnus.*

Étonnant me direz-vous : pourquoi, surtout en ce qui concerne les lois vaccinales contre la covid-19, les juristes n'ont-ils pas fait les analyses contenues dans mon livre déjà mises en exergue ? Comment un néophyte peut-il avoir l'outrecuidance de présenter un tel dossier ?

En réponse, je vous dirais que c'est l'Esprit de Dieu qui m'a guidé vers ces textes et je tiens à glorifier le Seigneur pour cette épée spirituelle qu'il me donne de vous transmettre.

Et ce, singulièrement à ceux qui souffrent à cause de ces lois discriminatoires : les lois vaccinales, qui les ont empêchés d'exercer leur activité parce qu'ils n'étaient pas vaccinés contre la covid-19 ; ou encore les lois dominicales, qui les obligent à chômer, malgré eux, le dimanche.

Je sais que pour beaucoup d'entre vous, présenter la Toute-Puissance de Dieu et mettre en exergue la magnificence de ses œuvres peut paraître pure folie. Et pourtant ! Seul l'avenir dira si les dossiers que je porte et qui sont présentés dans mon livre me seront favorables.

Si j'ai gain de cause, surtout dans le dossier relatif aux lois vaccinales contre la covid-19, force sera de constater que le Seigneur est bien à mes côtés et que je n'ai pas perdu la raison, sa Toute-Puissance sera ainsi reconnue.

Car là où des juristes, des avocats, des députés, des sénateurs etc., n'ont pas su terrasser ces lois, moi, sans formation juridique, mais sous l'égide de l'Esprit de Dieu, j'ai pu.

Ainsi, prêtez l'oreille, car l'avenir nous dira ce qu'il en est !

Vu ce que je vis, certains auraient peut-être capitulé – ne se seraient pas mis à nu en dévoilant des éléments aussi difficiles et personnels – mais écrire m'aide à extérioriser l'impensable, d'autant que je ne cautionne pas la violence comme mode de dialogue et, prendre la plume est une manière d'agir pacifique pour se faire entendre.

Preuve en est, car bien qu'injustement brimé, acculé, je ne recours pas à la violence mais à l'écriture, pour porter ma voix et je remercie le Seigneur de ce qu'il fait de moi. Une des réalités qui est la mienne en ce jour, c'est que je ne baisserai pas les bras, par la grâce de Dieu, tant que justice ne me sera pas faite, et je continuerai à crier de toute mon âme contre les abominations que j'ai subies.

Au nom Puissant de Jésus-Christ, lui le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, tous ceux qui sont à l'origine de ma déchéance **"n'auront pas ma peau",** je me battrai jusqu'au bout comme un lion.

Ainsi, alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie, je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu. J'ai foi qu'il agira, d'une façon ou d'une autre !

Ce faisant, une chose est sûre, bien que je sois affaibli par cette situation extrêmement difficile et dommageable pour moi (*vous connaissez maintenant les détails de l'affaire*), mes adversaires ne me détruiront pas car, comme je l'ai indiqué, le Seigneur me donne la capacité de coucher par écrit mes expériences et mes ressentis.

C'est là mon exutoire !

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. Pourtant ! Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David, au géant homme d'armes Goliath *[1 Samuel 17 versets 12-58]*.

Nous sommes ici, selon moi, dans la même configuration avec les parties de mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »** destinées à présenter les œuvres iniques de l'État français. Au regard de sa puissance financière et intellectuelle, je ne puis certes pas y faire face d'un point de vue humain.

Je ne suis pas pour autant démuni, car ma foi en l'Éternel me porte, ce dernier est ma tour forte. J'ai l'assurance qu'il fera toujours prévaloir la vérité. C'est pour cela, qu'en son nom, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

Il est temps, en vue de donner plus de pouvoir d'achat aux Français, de permettre à ceux qui le veulent de travailler le dimanche, afin de gagner honnêtement leur pain.

Afin que les choses changent, il vous faut prendre position en déclarant publiquement que vous rejetez les lois dominicales.

Il vous faut interpeller l'État français afin qu'il puisse abroger cet aiguillon que sont ces lois interdisant de travailler le dimanche, en France.

À vous qui avez, dans mon livre intitulé **« Infamie d'État »,** *connu la vérité concernant les fondations des lois imposant que le dimanche soit chômé, vous rendez-vous maintenant compte de l'aberration que sont ces lois ?*

Levez-vous afin de défendre la justice et la vérité. J'en appelle, en outre, à tous ceux qui reconnaissent que le Sabbat (Shabbat) est le jour que Dieu a mis à part, et qu'il est ce jour saint établi en vue de le représenter comme étant le créateur de toutes choses et qui confessent que Dieu a sanctifié le Sabbat (Shabbat), l'a consacré et mis à part.

Il est temps que les brebis du Dieu Tout-puissant, **El Shaddai,** *puissent devenir les lions que leur maître, Jésus-Christ, les appelle à être. Pour que, dans l'unité et selon les bases que la législation autorise, ils puissent descendre pacifiquement dans les rues. Il faut que comme un seul homme, les voix du peuple juif, ainsi que celles de tous les chrétiens qui observent le Sabbat, s'unissent pour se faire entendre.*

Il est temps que soient abrogées ces lois obsolètes qui entravent la liberté individuelle des Français, observateurs du Sabbat et du Shabbat, qui veulent travailler le dimanche.

Pour poursuivre, je vous dirai que, mon livre intitulé *« Infamie d'État »* sera, si Dieu le veut, rédigé en français et en anglais, ce qui permettra à mon histoire, qui dépasse l'entendement, d'être connue au-delà des frontières. Je ne demande pas vengeance, je laisse Dieu agir en son temps. Mon objectif est que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui ont subi et subissent encore les contrecoups des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales, qui sont pourtant inconstitutionnelles et qui n'ont donc pas leur place en France.

Nous en sommes venus, en France, à voir les droits des citoyens bafoués, par ceux-là mêmes qui ont fait le serment de les protéger, qui ont entre leurs mains le pouvoir, qui en usent et en abusent, martyrisant, au passage ceux qui leur sont assujettis.

> *Néanmoins, le despotisme des iniques puissants ne ratiboise qu'un temps les plus faibles qu'eux ! Car, par la plume et sans violence, tout opprimé est appelé à devenir le pire cauchemar de ceux qui l'abaissent.*

En effet, l'encre et le papier ont une puissance bien supérieure à celle qu'on leur prête, car la connaissance que chaque citoyen peut acquérir nous donne la capacité de changer notre avenir, tant individuel que national. Dans l'histoire de l'humanité, bien des dominateurs, qui pensaient être inébranlables, ont été renversés par ceux qu'ils opprimaient.

Nous avons l'exemple des fiers sans-culottes de la Révolution française, ou aux Antilles, des fiers et impétueux nègres marron qui se sont élevés contre le despotisme des iniques puissants qui, à leur gré, brimaient plus faibles qu'eux sans que nul ne s'insurge. Ils ont ainsi brisé le joug de leurs dominateurs et sont devenus des hommes et des femmes libres.

Par ma plume, je vous apporte cette arme puissante, qu'est mon livre intitulé **« Infamies d'État »,** *afin que certaines chaînes de servitude qui demeurent encore en France et qui sont érigées par ceux-là mêmes à qui les citoyens ont donné le pouvoir, puissent être brisées.*

Pour continuer, je vous dirais que nous avons déjà parcouru un bon chemin jusqu'ici. Tout au long de ces lignes, j'ai la conviction de vous avoir armés, en vue de faire valoir vos droits ou ceux de tous ceux qui sont ou ont été en souffrance sous la férule inique des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales. Fort de cet argumentaire, fruit de ma réflexion, j'aimerais vous interpeller, que vous soyez français ou un habitant d'une autre partie du globe :

1. *Maintenant que vous avez lu mon livre intitulé* **« Infamies d'État »,** *pensez-vous que je sois paranoïaque ?*
2. *Mes propos vous paraissent-ils n'être que de simples arguties ?*
3. *Pensez-vous qu'au XXIe siècle, dans un pays comme la France, qui se targue d'être la patrie des droits de l'homme, ce que j'ai vécu puisse avoir la moindre légitimité ?*
4. *Un fonctionnaire d'État peut-il, en toute impunité et sans justification, briser un chef d'entreprise, le pousser à la faillite et le réduire à la mendicité, sans que personne ne s'en émeuve ?*

5. *Un gouvernement, qui est censé être au service du peuple, dans le pays qui porte la réputation d'être celui des droits de l'Homme, peut-il, en toute impunité, édicter des lois et des décrets discriminatoires et sans fondement en vue de brimer tout ou partie de son peuple, sans que personne ne s'insurge ?*
6. *Où sont passés, le droit, la justice, la fraternité et les qualités chevaleresques qui font l'honneur de l'être humain ?*
7. *Si vous étiez à ma place, que souhaiteriez-vous ? Ou si vous étiez à la place de ces soignants qui se retrouvent sans ressources, parce qu'ils ont choisi en leur âme et conscience de ne pas se faire vacciner contre la covid-19, ou à celle de ces observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui subissent le joug de fer des lois dominicales d'inspiration catholique, que souhaiteriez-vous ?*

À vous qui me lisez, n'oubliez pas que ma douleur actuelle et celle des non-vaccinés contre la covid-19 qui se sont vu imposer un chômage forcé, ou encore celle des observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui sont entravés par ces iniques lois dominicales, pourraient bien être la vôtre, ou celle de l'un de vos proches. **Eh bien, ce que vous auriez voulu pour vous, faites-le pour nous !**

Que vos cris s'élèvent du fin fond de l'univers pour dénoncer ces abominations que l'on nous fait vivre en tant que non-vaccinés contre la covid-19, ou comme observateurs du Sabbat ou du Shabbat ou encore ce que j'ai vécu sous le joug de M. Vincent GUILGAULT, sans que les représentants de l'État n'interviennent.

Je m'attends à votre secours ! N'attendez pas que la mort vienne nous frapper pour venir avec des fleurs, pleurer sur nos tombes et nous ériger en martyrs du système. **C'est maintenant que nous avons besoin de vous.**

Aujourd'hui est le jour où il vous faut agir, non seulement pour que justice me soit rendue, mais plus encore, afin de délivrer tous ceux qui ont perdu leur emploi à cause des lois vaccinales contre la covid-19 ainsi que les observateurs du Sabbat ou du Shabbat que les lois dominicales spolient. **À nous donc de changer les choses, par la grâce de Dieu.**

Dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** mon but premier est l'abrogation des lois dominicales et des lois vaccinales contre la covid-19, mais je ne puis à moi seul poursuivre cette œuvre, car un homme seul est isolé et peine à se faire entendre. J'ai besoin de votre soutien. Pour l'instant, je mène dans le dénuement cette lutte.

Si je poursuis seul ce combat, sans vous, le message contenu dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** restera lettre morte. Seul, je n'ai que peu de poids face à l'État français. La Parole de Dieu nous apprend dans *[Ecclésiaste 9 versets 15-16]* que la sagesse (*connaissance*) que pourrait apporter le démuni au puissant sera méprisée.

Cette œuvre ne pourra donc, avoir de devenir sans vous. Pour que les choses changent, j'invite tous les Français, surtout les chrétiens observateurs du Sabbat et les juifs, à se joindre à moi.

Pour soutenir votre démarche, je vous invite à vous armer de mon livre intitulé **« Infamie d'État »,** car ces divers textes législatifs vous permettront d'être armés dans votre démarche (*individuelle et collective*) face à l'État français. Ces textes législatifs démontrent le non-sens des lois dominicales et vaccinales contre la COVID-19.

Ils devront être confrontés au gouvernement français et à M. MACRON, afin que justice nous soit rendue. Pour poursuivre, je vous dirais que, l'une des belles images que j'ai de l'unité qui amène la victoire est présentée dans ce texte : **« Mieux vaut être à deux que tout seul. On tire alors un bon profit de son travail. Et si l'un tombe, l'autre le relève, mais malheur à celui qui est seul et qui vient à tomber sans avoir personne pour l'aider à se relever.**

De même, si deux personnes dorment ensemble, elles se tiennent chaud, mais comment celui qui est seul se réchauffera-t-il ? Un homme seul est facilement maîtrisé par un adversaire, mais à deux ils pourront tenir tête à celui-ci.

Et une corde à triple brin n'est pas vite rompue. » *[Ecclésiaste 4 versets 9-12, Bible Semeur]*.

Ce texte dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force. La victoire des Alliés, malgré leur foi ou leurs convictions diverses, lors de la Deuxième Guerre mondiale, nous démontre la valeur de l'unité de tous contre la tyrannie.

Il vous faut maintenant agir. Je pense que mon livre intitulé **« Infamie d'État »**, fruit d'un long travail de recherches historiques et juridiques, donne les bases qui permettraient d'abroger ou de modifier en notre faveur ces lois qui nous oppriment depuis trop longtemps.

En tant qu'enfants de Dieu, nous sommes ses sentinelles et ne pouvons nous taire quand l'impensable se perpétue.

Faisons en sorte d'agir comme Paul l'a fait dans ce texte : **« C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. »** *[Actes 20 versets 26-27, Bible Louis Segond]*.

À vous qui avez lu ces lignes et qui êtes interpelés par mon combat, ne restez pas inactifs, alors que des âmes sincères sont malmenées par l'État français à travers les lois dominicales et les lois vaccinales contre la covid-19, qui les conduisent, comme ce fut mon cas, à une grande précarité. Il est de notre responsabilité de défendre ceux que les puissants de ce monde oppriment.

Voici ce que déclare le Saint Livre dans ce texte : **« Délivre ceux qu'on traîne à la mort, ceux qu'on va égorger, sauve-les ! Si tu dis : ah ! Nous ne savions pas !**

Celui qui pèse les cœurs ne le voit-il pas ? Celui qui veille sur ton âme ne le connaît-il pas ? Et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses œuvres ? » *[Proverbes 24 versets 11-12, Bible Louis Segond]*.

Il ne nous faut pas être comme Caïn, pensant que Dieu ne voit pas nos œuvres ni ne connaît nos cœurs, car nous sommes les gardiens de nos frères. Ce faisant, le bien que nous savons devoir faire et que nous ne faisons pas, nous rend répréhensibles devant le Seigneur.

Le texte qui suit nous renseigne à ce propos : **« Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché. »** *[Jacques 4 verset 17, Bible Louis Segond]*.

Ce texte nous renseigne également : *« Si nous avions oublié le nom de notre Dieu […]* **Dieu ne le saurait-il pas, lui qui connaît les secrets du cœur ? »** *[Psaumes 44 versets 21-22, Bible Louis Segond]*.

Finissons avec ceci : **« Est-ce donc en vous taisant que vous rendez la justice ?**

Est-ce ainsi que vous jugez avec droiture, fils de l'homme ? » *[Psaumes 58 verset 2, Bible Louis Segond]*.

J'ai fait, plus que ma part, car mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** qui sont le fruit d'un long travail acharné, je vous les offre déjà en version numérique en français et, j'aspire aussi à le faire en langue anglaise.

Il en sera de même, si c'est la volonté de Dieu, pour les versions papier, si vous répondez de façon positive à cet appel que je vous adresse à la fin de ce chapitre. L'objectif étant que tous ceux qui se sentent concernés puissent le lire et se mobiliser.

J'agis ainsi, conformément à ce que l'Esprit de Dieu m'a inspiré. De votre côté, partagez mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** avec le plus grand nombre.

Pour ce faire, utilisez largement les moyens mis à votre disposition, **email, Facebook, WhatsApp, Instagram, TikTok, etc.** sur mon site, dont les coordonnées figurent à la fin de ce chapitre.

Pour continuer, je vous dirais que j'ai travaillé en moyenne de *8* à *12 heures par jour* sur mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** depuis le mois d'*octobre 2021,* et je suis en train de les finaliser en ce jour, le *20 novembre 2026*. L'objectif étant qu'ils sortent au plus tôt.

Pour que ces livres puissent voir le jour, alors qu'ils sont offerts, j'ai investi tout ce que je possède. En contrepartie, dans ce livret, j'ai intégré une demande d'aide financière que je sollicite auprès de ceux qui me liront. Ainsi, même si je suis actuellement dans le besoin, à cause d'une situation indépendante de ma volonté, j'ai bon espoir de recevoir de l'aide.

Grâce à elle, donc grâce à vous, peuple fidèle du Seigneur, et ceci fait déjà ma joie, je pourrai partager mes pensées et mes convictions qui ne tomberont pas dans l'oubli. Mon travail ne sera donc pas vain car il permettra, j'en suis sûr, d'enrichir ceux qui liront mes livres.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie : *imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente. Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre.*

De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin. Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné. Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront des connaissances qui vous fortifieront.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes vingt livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages inédits.

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes. *Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre. Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.*

Ils descendent dans la fosse et **« s'étiolent comme l'éther ».** *Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une énigme pour moi.*

D'autant plus qu'en tant qu'Antillais, je suis issu d'un peuple qui a connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage. Par contre, quand je lis des livres que de grands auteurs comme TERTULLIEN, Martin LUTHER ou Ellen G. WHITE, etc., les grands réformateurs ont écrits souvent, il y a de cela des siècles, j'apprends à les connaître et leurs écrits me fortifient.

De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion des mots ! Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée.

Mon leitmotiv est de porter mes connaissances et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.

Si ce livret vous a été d'une quelconque utilité, je vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre, mes vingt autres ouvrages qui vous apporteront, probablement, des connaissances tout aussi profitables.

> *Malheureusement,* **« l'argent étant le nerf de la guerre »,** *tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de mes livres, je n'ai plus les moyens de les faire paraître au format papier. Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre, mais faute de finances, l'œuvre est en friche.*
>
> *Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, ce livret trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.*
>
> **J'en appelle donc à votre générosité.**

J'en appelle à ceux qui œuvrent en ce siècle, tels **les sept mille restés fidèles au Seigneur du temps d'Élie** *[1 Rois 19 verset 18], [Romains 11 versets 2-5]* et cela, qu'importent votre religion ou vos convictions. Je sais que vous, vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que le Seigneur nous le demande dans ce texte : **« À celui qui te demande, donne ;**

Et ne te détourne pas de celui qui veut t'emprunter de l'argent. » *[Matthieu 5 verset 42, Nouvelle Bible en français courant].*

Complétons avec ceci : **« Voici comment nous savons ce qu'est l'amour : Jésus Christ a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères et nos sœurs.**

Si quelqu'un a les moyens de vivre et voit son frère ou sa sœur dans le besoin mais lui ferme son cœur, comment peut-il prétendre qu'il aime Dieu ?

Mes enfants, n'aimons pas seulement en paroles, avec de beaux discours ; faisons preuve d'un véritable amour qui se manifeste par des actes !

Voilà comment nous saurons que nous appartenons à la vérité. *Voilà comment notre cœur pourra se sentir rassuré devant Dieu. » [1 Jean 3 versets 10-19, Nouvelle Bible en français courant].*

Terminons avec ce texte : **« Quand, dans un de tes villages que le Seigneur ton Dieu te donne, un de tes frères pauvre aura quand même besoin d'un prêt, ne refuse pas de lui tendre la main. Au contraire, ouvre ta main toute grande et prête-lui ce dont il a besoin. […]** *Accorde-lui donc un prêt de bon cœur.*

Grâce à cette générosité, le Seigneur ton Dieu te bénira dans tout ce que tu entreprendras.

Il y aura toujours dans le pays des personnes pauvres, c'est pourquoi je t'ordonne d'ouvrir ta main à ton frère, le pauvre et le malheureux dans ton pays. » *[Deutéronome 15 versets 7-8, 10-11, Nouvelle Bible en français courant].*

Si ce livret ou mes ouvrages intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamie d'État »,** que je vous offre, vous ont touchés, faites un geste, aidez-moi à continuer à fortifier et à aider le plus grand nombre.

En outre, j'ai besoin de fonds pour faire corriger les versions anglaises de mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamie d'État »** dont je suis en train de finaliser la traduction. *J'ai aussi besoin d'un soutien financier pour pouvoir éditer les deux versions papier de ces ouvrages, en anglais et en français, afin qu'ils soient offerts au plus grand nombre.*

Enfin, en conformité avec *[1 Corinthiens 9 versets 1-14],* celui qui porte l'œuvre du Seigneur doit être soutenu pour vivre. À ce titre également, j'ai besoin de votre soutien financier.

Pour ce faire, si le cœur vous en dit, vous avez la possibilité de faire un don sur l'un des onglets **« Faire un don »,** disponibles sur mon site : **http://www.kenny-pierre.com**